



RAPPORT DE LA RENCONTRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013 ET DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Buenos Aires, Argentine
24-27 septembre 2013



SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 92

Qu'est-ce que l'IICA?

Nous sommes l'organisme spécialisé dans le domaine de l'agriculture et du bien-être rural du Système interaméricain et nous consacrons l'intégralité de nos efforts à la réalisation d'une **agriculture compétitive et durable dans les Amériques**.

Nous avons une vision moderne des défis de l'agriculture, qui vont des effets du changement climatique sur la production agricole à l'urgente nécessité d'alimenter une population mondiale croissante, en passant par le besoin pressant de créer des possibilités et des emplois pour les hommes et les femmes de la campagne.

Face à des défis aussi considérables, nous proposons un **nouveau paradigme pour l'agriculture** : une agriculture qui aide à améliorer les revenus des pays et des personnes, qui soit une source fiable de sécurité alimentaire et un rempart contre le changement climatique. Nous travaillons résolument à la mise en place **d'une agriculture plus productive, plus inclusive et plus durable**.

Depuis notre création, en 1942, nous avons accumulé une vaste expérience en matière de coopération technique dans les domaines de la technologie et de l'innovation pour l'agriculture, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, des agroentreprises, du commerce agricole, du développement rural et de la formation.

Nous élargissons aujourd'hui notre horizon en abordant des questions d'importance cruciale telles que le lien entre l'agriculture et l'environnement, les ressources naturelles et le changement climatique. Nous aidons également les pays à relever les nouveaux défis dans des domaines comme, entre autres, la biotechnologie et la biosécurité, l'agroénergie, l'agrotourisme, l'agriculture biologique, l'agroindustrie rurale, les assurances agricoles et le développement rural dans une perspective territoriale.

Nous travaillons dans chacun de nos **34 États membres** en étroite collaboration avec les ministères de l'agriculture et notre autorité supérieure est le **Conseil interaméricain de l'agriculture** (le Conseil), tribune des ministres du secteur. Nous exerçons en outre le secrétariat de la **Réunion des ministres de l'agriculture** dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.



**RAPPORT DE LA RENCONTRE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES
AMÉRIQUES 2013 ET DE LA DIX-SEPTIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Buenos Aires, Argentine

24-27 septembre 2013

Institut Interaméricain de coopération pour l'agriculture, 2013



Rapport de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture de l'IICA sous licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Partage à l'identique
Basé sur œuvre qui se trouve sur le site www.iica.int

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut: [http:// www.iica.int](http://www.iica.int)

Coordination éditoriale: Patricia Ross et Katia Núñez

Traduction: Michele Lemaître

Conception graphique: Carlos Umaña

Conception de la couverture: Carlos Umaña

Impression: Imprimerie de l'IICA

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
Rapport de la Rencontre des Ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture / IICA – San José, C.R.: IICA, 2013.
145 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA ISSN 1018-7103; no. 92)

ISBN: 978-92-9248-492-7

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales
3. Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2013

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DE MATIÈRES

SÉANCE INAUGURALE	7
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION	13
Séance préparatoire	15
Première séance plénière.....	19
Deuxième séance plénière.....	31
Troisième séance plénière	45
Quatrième séance plénière	59
Séance de clôture.....	65
DÉCLARATION D'ARGENTINE	67
RÉSOLUTIONS	83
SIGNATURE DU RAPPORT	113
ANNEXES	117
Annexe 1 : Ordre du jour.....	119
Annexe 2 : Liste des Participants	121
Annexe 3 : Personnel de la Réunion	139

SÉANCE INAUGURALE

SÉANCE INAUGURALE

La Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) sont ouvertes à 17 h 40 le 24 septembre 2013, dans les salons Le Dôme I et II de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, situé à Campana, province de Buenos Aires, Argentine, en présence du Vice-président de la République argentine, Monsieur Amado Boudou, et du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de ce pays, Monsieur Norberto Yauhar.

Allocution du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

Monsieur Víctor M. Villalobos A., Directeur général de l'IICA, concentre son message sur le thème de l'eau et de l'agriculture. Il insiste sur l'importance de l'eau pour le secteur agricole, les autres activités économiques et la survie humaine, dans un contexte caractérisé par l'augmentation de la demande de cette ressource et l'apparition de divers défis imposés par le changement climatique.

Il considère que la présente rencontre de ministres constitue le forum approprié pour rapprocher points de vue et volontés afin de prendre des décisions au sujet de l'eau, conçue, comme l'indique le thème de cette rencontre, comme élément « pour nourrir la terre ». Il fait remarquer que la croissance de la population, l'augmentation de la demande d'eau pour les activités agricoles et non agricoles et les effets du changement et de la variabilité climatiques ont altéré la disponibilité de cette ressource.

Il indique ensuite que, compte tenu de la concurrence actuelle pour l'eau, il est devenu nécessaire de l'utiliser de manière intégrée et efficiente, ce qui signifie qu'il faut : a) renforcer les cadres institutionnels et les politiques pour une utilisation durable de l'eau; b) renforcer les compétences des ministères de l'agriculture en matière de gestion de l'eau et leur donner un rôle de premier plan dans ce domaine; c) impulser et adopter des modèles durables d'utilisation de l'eau, qui prennent en considération la variabilité du climat et qui appuient l'adaptation de l'agriculture au changement climatique; d) promouvoir des modèles novateurs d'utilisation de l'eau, tant en agriculture que dans d'autres secteurs, et e) favoriser la définition d'un nouveau paradigme agricole qui tienne compte du critère de la productivité agricole par unité de volume d'eau utilisée.

Le Directeur général de l'IICA fait valoir que des progrès dans la sécurité alimentaire et le développement rural ne seront possibles que si l'eau est utilisée de manière efficiente. Il réitère l'urgence de prendre des engagements à cette fin et de les respecter, ce qui requiert

l'adoption d'un programme continental sur l'eau dans l'agriculture, dont la première étape serait la déclaration que les ministres émettront à l'issue de la rencontre. Il signale que l'IICA s'attend à se voir confier un mandat particulier qui lui fournira les bases et les orientations des tâches à accomplir, dans le cadre de ses compétences, dans le domaine de l'eau et de l'agriculture.

Il ajoute que l'agriculture est vitale pour l'avenir, non seulement parce que ce secteur produit des aliments et des matières premières, mais aussi en raison de son importante contribution à la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Il lance un appel aux ministres pour que la rencontre conduise à des accords qui offriront des réponses aux préoccupations des producteurs. Enfin, il se dit convaincu que les participants voudront arriver à des accords grâce auxquels l'eau pourra continuer de « nourrir la terre ».

Allocution du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République argentine

Monsieur Norberto Yauhar, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République argentine, fait remarquer que l'avenir de l'eau doit être analysé dans une perspective technique et politique. En effet, les gouvernements doivent définir des politiques conduisant à la mise en œuvre de programmes techniques qui visent à apporter des solutions aux problèmes liés à la gestion et à l'utilisation de l'eau.

Il ajoute que trois thèmes domineront au XXI^e siècle : a) la science et la technologie; b) la production d'énergie, et c) les aliments et l'eau. En ce qui concerne ce dernier thème, il explique que les pays des Amériques font face au défi d'être plus compétitifs dans la gestion et l'utilisation de l'eau pour la production d'aliments, afin de réussir à produire plus avec moins de ressources et à faire en sorte que la population des Amériques et d'autres continents disposent des aliments nécessaires.

Il indique ensuite que les gouvernements ont dû s'employer à atténuer les effets du changement climatique sur les régimes des pluies en mettant en œuvre des programmes novateurs fondés sur la science et la technologie. Il explique que, dans son pays, des investissements importants sont réalisés dans l'infrastructure de canaux et de systèmes d'irrigation sous pression, afin d'apporter l'eau dans les régions arides et d'améliorer la qualité de l'irrigation.

Enfin, il souligne l'importance du débat qui se déroulera dans le cadre de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et qui permettra de définir des domaines de coopération pour améliorer la gestion de l'eau dans l'agriculture et rendre cette ressource

accessible aux secteurs qui n'en disposent pas encore, ce qui leur donnera la possibilité d'accroître la production, de générer plus de revenus et, ainsi, d'améliorer leur bien-être général.

Allocution du Vice-président de la République argentine

Monsieur Amado Boudou, Vice-président de la République argentine, souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants à la réunion et les exhorte à soutenir des discussions franches et productives qui mèneront à d'excellents résultats dans le domaine de l'agriculture.

Il mentionne ensuite les défis et les possibilités en matière de sécurité alimentaire, ainsi que l'importance qui a été accordée à ce thème dans les tribunes internationales, dont le Groupe des vingt (G20).

Puis, il explique qu'il conçoit l'agriculture comme un outil pour améliorer la distribution des revenus et souligne l'importance du transfert de technologie et du renforcement des capacités des petits agriculteurs pour réaliser une plus grande équité. Ainsi, il considère que l'agriculture doit être vue comme un élément d'une chaîne de valeur et il souligne sa contribution à la création d'emplois et à la fourniture d'aliments.

S'agissant de l'eau, il met en lumière le rôle important de cet élément pour augmenter la productivité agricole. Il fait valoir ainsi la nécessité de se doter de politiques pour garantir sa gestion efficiente et de diriger des ressources à cette fin, en particulier dans le domaine de l'infrastructure, déficiente dans la majorité des pays.

Il termine en souhaitant un bon séjour aux participants et un franc succès dans le déroulement de la réunion.

Clôture de la séance

La séance inaugurale de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 16 h 22 le 24 septembre 2013.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**PROCÈS-VERBAL DU RENCONTRE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013 ET DIX-SEPTIÈME
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMERICAIN DE
L'AGRICULTURE**

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 *Ouverture de la séance*
- 0.1.1 La séance préparatoire de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 8 h 20 le 25 septembre 2013, dans le salon Louis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine.
- 0.1.2 La séance est présidée par Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica et Présidente de la Seizième réunion ordinaire du Conseil.
- 0.1.3 Assistent à la séance les représentants de 33 des 34 États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).
- 0.2 *Accords*
- 0.2.1 *Élection du président et du rapporteur de la réunion*
- 0.2.1.1 Le représentant du Mexique propose que Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine, exerce la fonction de président de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil. Monsieur Lorenzo Basso est élu président par acclamation.

0.2.1.2 Puis, le représentant de l'Argentine propose que Madame Gloria Abraham Peralta, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, occupe le poste de rapporteuse, proposition qui est adoptée à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau est donc composé des membres suivants :

Président:	Lorenzo Basso
Rapporteuse:	Gloria Abraham
Secrétaire d'office:	Víctor M. Villalobos

0.3 Programme de la réunion

0.3.1 Le représentant de l'Argentine demande que le programme figurant dans le document IICA/JIA/Doc. 356 (13) soit modifié afin que les questions liées à la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013 soient déplacées à la séance de la matinée du jeudi 26 septembre. Le programme de la réunion est adopté avec la modification proposée.

0.4 Durée de la réunion

0.4.1 La plénière décide de clore la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil le jeudi 26 septembre à 18 heures.

0.5 Établissement de commissions

0.5.1 Le Président fait savoir que le Conseil, conformément aux dispositions de l'article 52 de son Règlement intérieur, peut établir des commissions temporaires ou spéciales pour examiner des questions en rapport avec la nature et les buts de l'Institut. Étant donné qu'aucune proposition n'a été présentée pour l'établissement de commissions, le Président informe que celles-ci peuvent être constituées pendant le déroulement de la réunion, si les représentants des États membres le souhaitent.

0.6 Date et heure limites pour la présentation de propositions

0.6.1 La date et l'heure limites pour la présentation de projets de résolution sont fixées au 25 septembre, à 17 heures.

0.7 Droit de vote aux réunions du Conseil

0.7.1 Le Directeur général de l'IICA demande au Conseiller juridique d'expliquer la portée et le mode d'application des normes qui régissent le droit de vote aux réunions du Conseil.

0.7.2 Le Conseiller juridique explique que, en vertu de l'article 24 de la Convention de l'IICA, il convient d'examiner les cas des États membres qui accusent un retard de plus de deux années dans le versement de leurs quotes-parts annuelles, afin de déterminer si l'exercice de leur droit de vote sera suspendu. Il ajoute que, selon l'information soumise par la Direction de l'Institut, tous les États membres présents à la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil sont habilités à exercer leur droit de vote.

0.7.3 Le Directeur général exprime sa gratitude à tous les États membres pour l'effort extraordinaire qu'ils ont consenti depuis la dernière réunion du Conseil afin d'appuyer l'Institut.

0.8 Ordre de préséance des États membres

0.8.1 En cas d'absence temporaire ou permanente du Président, celui-ci sera remplacé par les représentants titulaires des États membres qui exercent la fonction de vice-président de la réunion, conformément aux dispositions des articles 34 et 35 du Règlement intérieur du Conseil. Dans ce cas, on suivra l'ordre alphabétique des noms en espagnol des États membres à partir de l'Argentine, pays qui préside la réunion.

0.9 Procédure pour l'élection du Directeur général de l'IICA

0.9.1 Le Président suggère que, compte tenu du fait qu'une seule candidature a été reçue, l'élection du Directeur général se fasse par acclamation. Cette proposition est appuyée par tous les représentants titulaires des États membres présents à la réunion.

0.10 Situation de l'IICA en Colombie

0.10.1 Le rapport sur la situation de l'IICA en Colombie est distribué en salle, conformément à l'instruction donnée par le Conseil à cet égard lors de sa dernière réunion ordinaire.

0.11 Clôture de la séance

0.11.1 La séance préparatoire de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 9 h 10 le 25 septembre 2013.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 *Ouverture de la séance*

1.1.1 La première séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 9 h 20 le 25 septembre 2013, dans le salon Luis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, sous la présidence de Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine.

1.2 Élection du Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018

1.2.1 Le Président de la réunion souhaite la bienvenue aux ministres, chefs de délégation, autorités et invités à la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et à la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil. Il propose d'aborder immédiatement la question de l'élection du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour la période 2014-2018, responsabilité qui incombe aux États membres de l'IICA. À cette fin, il demande au Secrétaire technique de la réunion d'exposer les règles et les antécédents de ce processus.

1.2.2 Le Secrétaire technique explique les règles et le protocole en vigueur, ainsi que les antécédents relatifs à l'élection du Directeur général de l'IICA.

1.2.3 Il indique que, pendant la séance préparatoire qui vient de se tenir, les États-Unis du Mexique ont réaffirmé, par l'intermédiaire de leur chef de délégation, Monsieur Ricardo Aguilar, la candidature de Monsieur Víctor Manuel Villalobos Arámbula au poste de Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018.

1.2.4 Le Président fait savoir aux représentants des pays membres de l'Institut qu'aucune autre candidature n'a été présentée et, partant, il invite les membres du Conseil à ratifier par acclamation la nomination de Monsieur Villalobos au poste de Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018.

1.2.5 Les représentants des 33 États membres présents élisent par acclamation M. Víctor Manuel Villalobos Arámbula au poste de Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018.

1.3 *Discours d'acceptation du Directeur général*

- 1.3.1 Le Directeur général élu explique qu'il se considère très favorisé par la chance car, dès sa jeunesse, il a su ce qu'il voulait faire dans la vie : se consacrer à l'agriculture. Ce secteur, dit-il, offre des perspectives d'avenir fascinantes, remplies de possibilités, d'opportunités et de défis, notamment le défi de garantir à chaque personne le droit à l'alimentation. Il ajoute que, pour cette raison, c'est un privilège de diriger l'IICA, une institution qui peut contribuer à la réalisation de cet objectif.
- 1.3.2 Il remercie toutes les personnes présentes pour l'occasion qui lui est donnée de diriger l'Institut pendant un nouveau mandat. En retour, il continuera d'assumer l'engagement à faire de l'IICA une institution plus forte, plus compétente et plus pertinente. Il exprime une gratitude particulière au Gouvernement du Mexique, en particulier au Président Enrique Peña Nieto, pour avoir présenté sa candidature au poste de Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018. Il remercie également les fonctionnaires de l'Institut, lesquels forment une équipe d'hommes et de femmes de différentes nationalités et professions qui se sont attachés pendant quatre ans à servir les États membres le mieux possible.
- 1.3.3 Puis, le Directeur général élu fait remarquer que, lors de la réunion du Conseil tenue en 2009 en Jamaïque, il a exprimé son optimisme en ce qui concerne l'avenir de l'agriculture dans les Amériques. Il rappelle en effet que, si ce secteur faisait face alors à plusieurs défis, il avait pleinement confiance dans son énorme potentiel pour aller de l'avant. Il ajoute que ces défis – améliorer la productivité et la compétitivité, réaliser l'inclusion et la durabilité sur le plan social, atteindre la sécurité alimentaire, agir avec responsabilité sur le plan environnemental, impulser l'innovation agricole et renforcer les investissements dans ce domaine – sont toujours présents.
- 1.3.4 Il fait état ensuite des caractéristiques du cadre dans lequel on prévoit que le secteur agricole évoluera. Il considère que, à partir de 2014, les conditions économiques devraient jouer en faveur d'une croissance de la production et du commerce agricoles dans la région, tendances qui seront étayées par des politiques visant à améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture commerciale et à renforcer le rendement productif de l'agriculture familiale et son inclusion réussie dans les chaînes de valeur.

- 1.3.5 Dans ce contexte, le Directeur général élu estime nécessaire d'apporter les modifications suivantes dans l'action future de l'IICA : a) renforcer la diffusion de savoir sur les méthodes novatrices qui accroissent la productivité, afin de pouvoir profiter des nouvelles technologies; b) rendre plus solides les compétences en matière d'agroentreprises en renforçant l'agriculture familiale; c) protéger la production agricole et animale contre les infestations et les maladies provoquées par les changements dans les régimes climatiques; d) porter une plus grande attention à la question de l'inclusion sociale, en favorisant l'intégration des producteurs dans les chaînes de valeur; e) inclure dans le programme de l'Institut la question des femmes dans le secteur agricole et le développement rural, et f) incorporer la gestion des ressources hydriques dans l'agriculture, thème de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013, dans les programmes techniques institutionnels relatifs au changement climatique, à l'environnement et aux ressources naturelles.
- 1.3.6 Puis, il insiste sur la nécessité de renforcer le thème de l'innovation. Il mentionne qu'il n'y a pas de moment plus propice que le moment actuel pour introduire des changements dans l'agriculture du continent, et qu'il n'existe aucune autre institution dotée des caractéristiques que possède l'IICA pour affronter ce défi. Il ajoute que, pendant les quatre prochaines années, les États membres recevront de l'Institut des réponses pertinentes, en temps opportun, car ils pourront compter sur une institution transparente, libre de bureaucratie inutile et productrice de résultats qu'elle mettra continuellement à leur disposition, une institution qui les aidera à renforcer les capacités nationales et qui facilitera l'accès à l'information, au savoir et à l'innovation.
- 1.3.7 Le Directeur général élu remercie les représentants des pays membres qui lui ont donné la possibilité de continuer à les servir. Il exprime également sa gratitude pour l'appui inconditionnel qu'il a reçu de sa famille. Il termine en citant un poème zapotèque qui renferme l'essence de ce qui se fera pendant cette Rencontre:

*C'est pourquoi, maintenant que nous cheminons ensemble,
comportons-nous comme la pierre :
nous allons faire pousser l'herbe à nos côtés,
nous allons empierrer les chemins,
et gardons de l'humidité pour la terre.*

1.4 *Interventions des représentants des États membres*

- 1.4.1 Le Président remercie le Directeur général élu de son exposé et donne la parole aux représentants des États membres.
- 1.4.2 Le représentant du Mexique félicite le Directeur général élu. Il explique que l'agriculture fait face à de grands défis, comme la croissance de la population et la variabilité climatique, ce qui oblige les pays à resserrer leurs liens de coopération dans divers domaines, comme l'échange de technologies. Il mentionne que, grâce au leadership de M. Villalobos, l'IICA continuera d'être un bastion dans les domaines d'intérêt pour l'agriculture continentale. Enfin, au nom du Gouvernement du Mexique, il remercie les autres États membres de l'Institut de la confiance qu'ils ont manifestée en réélisant M. Villalobos au poste de Directeur général.
- 1.4.3 Le représentant des États-Unis d'Amérique félicite le Directeur général élu et indique que son pays partage la vision présentée dans son discours, surtout en ce qui concerne l'appui aux petits producteurs et aux femmes et l'utilisation responsable de l'eau.
- 1.4.4 Le représentant du Guyana adresse ses meilleurs vœux au Directeur général élu. Il considère que les pays de la région doivent travailler avec l'IICA pour améliorer la gestion et l'utilisation de l'eau dans l'agriculture et pour combler les lacunes dans la production agricole.
- 1.4.5 Le représentant des Bahamas félicite le Directeur général élu, appuie les commentaires des représentants qui se sont exprimés avant lui et mentionne que son pays espère que l'IICA l'aidera à se doter des technologies qui permettront d'améliorer l'agriculture.
- 1.4.6 Le représentant de la Dominique félicite le Directeur général et souligne que sa réélection contribuera à atténuer la pauvreté dans le continent.
- 1.4.7 Le représentant du Guatemala remercie le Gouvernement de la République argentine de son hospitalité. Puis, il félicite M. Villalobos pour sa réélection et son engagement à diriger l'IICA pendant quatre années supplémentaires. Il fait remarquer que les paroles « l'IICA est là » et « l'IICA, c'est nous tous » prononcées par le Directeur général sont la preuve que l'Institut est prêt à assumer l'engagement de contribuer à relever les défis de l'agriculture au XXI^e siècle. Il ajoute que le développement rural, la capitalisation de la campagne, la sécurité alimentaire et la gestion efficace de l'eau constituent quelques-uns des thèmes

auxquels l'IICA doit donner la priorité. Il termine en mentionnant l'importance de promouvoir le développement durable et équitable, qui favorisera le progrès des plus démunis.

- 1.4.8 Le représentant du Panama, en sa qualité de Président intérimaire du Conseil agricole centraméricain (CAC), se joint aux félicitations adressées à M. Villalobos dont l'expérience et le travail, dit-il, lui ont permis d'être réélu au poste de Directeur général de l'IICA. Il souligne l'importance de travailler ensemble, de progresser vers une agriculture de précision et de former des chefs de file qui impulseront des changements dans l'agriculture de demain et favoriseront l'innovation et la technologie comme outils fondamentaux pour répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale de l'avenir. Il termine en s'engageant à apporter à l'IICA tout le soutien qui sera à sa portée.
- 1.4.9 La représentante de la République dominicaine félicite M. Villalobos pour son nouveau mandat de quatre ans au poste de Directeur général de l'IICA et pour les thèmes qu'il se propose de mettre de l'avant pendant ce mandat. Elle rappelle que l'Institut ne fait pas seulement que fournir un appui direct et transférer des connaissances, mais qu'il facilite également des synergies et des partenariats pour progresser vers de nouveaux domaines, qu'il contribue à convertir les agriculteurs en agroentrepreneurs et qu'il aide à cheminer vers la transformation de l'agriculture.
- 1.4.10 Le représentant de la Jamaïque se félicite de la réélection de M. Villalobos et fait remarquer que celui-ci est l'homme qu'il faut, au bon endroit et au moment opportun. Il mentionne que, à l'avenir, il sera nécessaire de renforcer le travail en matière de gestion et d'utilisation de l'eau, de promouvoir la formulation de politiques dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition, et de favoriser la coopération permanente grâce au travail conjoint.
- 1.4.11 Le représentant de la Bolivie, au nom de la Ministre du Développement rural et des Terres et Présidente du Conseil agricole du Sud (CAS), exprime ses remerciements à l'IICA pour le travail réalisé au profit de l'agriculture continentale et souhaite à M. Villalobos le même succès dans son administration que celui enregistré pendant son mandat précédent.
- 1.4.12 Le représentant de Saint Vincent et les Grenadines remercie le Gouvernement de l'Argentine de l'hospitalité dont il a fait preuve en accueillant la réunion du Conseil. Il félicite M. Villalobos pour son excellence technique et lui adresse

ses meilleurs vœux de succès dans son nouveau mandat à la tête de l'IICA. Il souligne que, pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OEEO) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), il est d'une importance capitale d'établir une plateforme stratégique pour travailler ensemble et attirer des gens dans le secteur agricole, en particulier des femmes et des jeunes.

- 1.4.13 La représentante du Pérou présente les salutations du Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de son pays et exprime sa satisfaction devant la réélection de M. Villalobos au poste de Directeur général de l'IICA. Elle souligne l'importance de se doter d'une stratégie claire en matière de gestion de l'eau, ressource essentielle pour la région face au changement climatique et au défi de la sécurité alimentaire.
- 1.4.14 Le Président prend la parole, remercie les représentants de leurs interventions et résume les principaux aspects qu'ils ont mis en évidence, comme la formation des jeunes, leur rétention dans les territoires ruraux et la gestion efficace de l'eau. Il se joint aux félicitations exprimées à M. Villalobos pour sa réélection.
- 1.5 Forum « De l'eau pour nourrir la terre »
- 1.5.1 Introduction
- 1.5.1.1 Monsieur Miguel García, Directeur des agroentreprises et de la commercialisation de l'IICA, fait observer que l'objectif du forum est d'apporter des contributions essentielles à la définition d'un programme consensuel, avec des engagements concrets pour améliorer la gestion de l'eau dans l'agriculture des Amériques. Il explique le processus de préparation conjointe du forum entre le Gouvernement de la République argentine et l'IICA, qui a comporté les quatre tâches suivantes : a) préparation du document « De l'eau pour nourrir la terre »; b) élaboration d'une base de données renfermant de l'information sur la gestion de l'eau pour l'agriculture; c) réalisation, par l'intermédiaire des Pourparlers sur l'eau, ou Water Talks, d'un dialogue institutionnel périodique sur divers aspects de la question, et d) tenue, à partir d'aujourd'hui, du forum « De l'eau pour nourrir la terre ».
- 1.5.2 Exposé « Défis pour l'utilisation de l'eau en agriculture face aux répercussions du changement climatique »
- 1.5.2.1 Monsieur Gertjan B. Beekman, expert en planification, développement et gestion des ressources hydriques de l'IICA, présente une explication des scénarios futurs de précipitations élaborés par le Groupe intergouvernemental d'experts

sur l'évolution du climat (GIEC). Il énumère les différentes sources d'émission de gaz à effet de serre dans le secteur agricole et résume les principaux défis du secteur agricole de l'Amérique latine pour faire face aux effets de la variabilité et du changement climatiques sur la sécurité alimentaire, parmi lesquels il souligne la réduction des surfaces propices à la culture et l'apparition d'infestations et de maladies.

- 1.5.2.2 Puis, il explique que diverses technologies permettront au secteur productif de contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique et/ou à l'adaptation à ces effets, soulignant en particulier les technologies pour une utilisation efficiente de l'eau et la gestion de l'ombre, les systèmes agroforestiers et agro-sylvo-pastoraux, les technologies de coexistence avec la sécheresse (murs de pierre, désalinisation et captage des eaux souterraines, entre autres) et les technologies à faibles émissions de carbone (par exemple, celles qui réduisent les émissions de méthane par le bétail).
- 1.5.2.3 Monsieur Beekman explique l'importance de promouvoir des pratiques agricoles durables qui permettent d'augmenter la productivité et les revenus, d'améliorer la santé du sol, d'accroître l'efficacité de l'utilisation et de la conservation de l'eau pour l'irrigation, de promouvoir la bioénergie, de stimuler l'agriculture de précision et de réduire l'empreinte hydrique, autant d'aspects qui ont des répercussions positives sur le développement économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire.
- 1.5.2.4 En conclusion, il présente les résultats de l'enquête sur la situation de la gestion des ressources hydriques dans le continent américain, qui a permis aux pays d'établir des demandes en matière de gestion des ressources hydriques.
- 1.5.3 Exposé « Le rôle de l'eau dans la production et le commerce des aliments dans les Amériques »
- 1.5.3.1 Madame Claudia Ringler, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), explique que la disponibilité de l'eau et la production d'aliments sont affectées par l'augmentation démographique et l'urbanisation, la croissance économique, les changements dans le régime alimentaire (plus grande consommation de calories), les prix élevés de l'énergie, la demande croissante de cultures à des fins non alimentaires (biocarburants), la demande croissante d'eau pour des usages domestiques, industriels et environnementaux, la baisse de qualité de l'eau, la dégradation des ressources naturelles, le changement et la

variabilité climatiques, le retard des investissements dans l'agriculture et la gestion de l'eau et, enfin, la mauvaise gestion des ressources hydriques.

- 1.5.3.2 Elle ajoute qu'il existe aujourd'hui une disponibilité décroissante des ressources hydriques et une demande croissante de ces ressources. En outre, les prix des aliments et les niveaux d'insécurité alimentaire ont augmenté. Elle fait observer que, dans ce contexte, il est nécessaire d'impulser une étroite coordination entre les lignes directrices des politiques relatives à la sécurité alimentaire, à la sécurité énergétique et à la sécurité dans l'approvisionnement en eau.
- 1.5.3.3 Puis, elle explique qu'il est nécessaire d'améliorer la productivité des cultures et l'utilisation efficiente de l'eau, en faisant appel à l'utilisation de la biotechnologie, à l'application de connaissances physiologiques et agronomiques, à l'amélioration de la productivité de l'eau et des systèmes de gestion des sols, à l'utilisation de la quantité d'eau en fonction des exigences réelles des plantes, à la réduction de l'évaporation de l'eau du sol et à l'utilisation de technologies d'irrigation de pointe (goutte à goutte, microaspersion, gestion en temps réel).
- 1.5.3.4 Pour conclure, elle souligne qu'il faut investir plus dans la recherche et le développement agricoles visant à améliorer la productivité de l'eau, et pas seulement la productivité de la terre. Il faut également améliorer l'assainissement de l'eau domestique et de l'eau d'irrigation, une des mesures que les pays des Amériques peuvent prendre pour faire face à la plus grande demande d'eau requise pour accroître la production d'aliments.
- 1.5.4 Exposé « Possibilités pour l'adoption de nouvelles technologies, l'accès à ces nouvelles technologies et l'amélioration de la gestion de l'irrigation »
- 1.5.4.1 Monsieur Joan Girona, de l'Institut de recherche et de technologie agroalimentaires (IRTA) d'Espagne, exprime sa gratitude pour avoir été invité à participer au forum et se dit convaincu que la gestion de l'eau constitue un thème d'intérêt mondial qui doit être affronté avec des actions précises pour chaque pays et chaque contexte. Il présente des explications au sujet de la tendance à l'augmentation de la demande d'eau, qui passera de 56 % actuellement à 128 % d'ici 2050, raison pour laquelle le défi sera de produire plus d'aliments avec moins d'eau. Il fait état ensuite des processus d'absorption et d'évapotranspiration de l'eau par les plantes, nécessaires pour que les plantes produisent. Il indique que l'augmentation de la production d'aliments requise pour satisfaire la demande future entraînera un accroissement de la quantité d'eau que les cultures

absorbent et évapotranspirent, mais que cette augmentation sera conditionnée par le fait que le changement climatique limitera la quantité d'eau disponible pour la production agricole. Il découle de ce qui précède que l'eau constitue un facteur de valeur stratégique croissante.

- 1.5.4.2 Puis, il fait état de quelques aspects fondamentaux de l'utilisation de l'eau d'irrigation. Il explique que l'idéal consiste à faire en sorte que les plantes utilisent l'eau de la manière la plus efficace possible, mais que divers facteurs empêchent leurs racines d'absorber toute l'eau de pluie et d'irrigation, comme l'écoulement, la percolation, la transpiration de la plante et l'évaporation. Il ajoute qu'il faut également tenir compte d'un autre aspect, à savoir la sensibilité saisonnière des plantes aux restrictions hydriques et aux différences d'efficacité dans l'utilisation de l'eau des diverses méthodes d'irrigation. Ainsi, l'irrigation par inondation présente une efficacité de 40 % à 60 %; l'irrigation par aspersion, de 65 % à 80 %, et l'irrigation localisée (par goutte à goutte ou par micro-aspersion), de 90 % à 95 %. Cependant, plus le taux d'efficacité de l'irrigation est élevé, plus les besoins d'énergie sont grands.
- 1.5.4.3 Il fait remarquer ensuite que, dans les conditions décrites, la connaissance d'une bonne gestion de l'irrigation est fondamentale et que, plus le taux d'efficacité recherché est élevé, plus les capacités requises des irrigateurs sont importantes, dans des domaines dissemblables et complémentaires qui vont de la physiologie et de la climatologie à l'informatique et aux télécommunications. L'automatisation des processus permet de gérer tout un système d'irrigation avec un minimum de connaissances, mais les irrigateurs doivent avoir été formés dans divers domaines et avoir accès à des technologies « clés en mains » faciles à utiliser et à assimiler.
- 1.5.4.4 Le conférencier donne un exemple de transfert réussi de connaissances entre l'IRTA et l'entreprise vitivinicole Cordoníu, dans le cadre d'une initiative qui a permis de constituer une équipe de recherche et de développement avec des techniciens des deux entreprises, fondée sur le principe « apprendre ensemble ». Puis, il fait état du « Programme intégré d'économie et d'amélioration de la productivité de l'eau d'irrigation dans l'horticulture espagnole », dans le cadre duquel a été mis en œuvre un projet comprenant une cartographie des besoins hydriques particuliers de chaque zone de culture à l'aide de technologies d'identification thermique, afin que les irrigateurs puissent contrôler de façon efficace le stress hydrique différencié dans chaque zone.

1.5.4.5 De l'avis du conférencier, les améliorations ne s'obtiennent pas seulement en mettant en place de nouvelles infrastructures qui, de toute évidence, peuvent être indispensables; l'important, c'est de savoir comment les utiliser de façon efficace. Sinon, on retombe dans la situation décrite au début de l'exposé : l'offre d'eau ne sera pas suffisante pour couvrir la demande croissante de ce liquide pour combler les besoins humains, agricoles et non agricoles. Il affirme qu'il est facile d'arroser les cultures, mais qu'apprendre à irriguer est difficile. L'eau productive constitue seulement une partie de l'eau qui est apportée traditionnellement par irrigation, et les opportunités résident dans l'accès aux nouvelles technologies, dans l'adoption de ces technologies et dans l'amélioration de la gestion de l'irrigation. Il réitère que le transfert doit être basé sur le principe « apprendre ensemble » et il lance un appel en faveur de l'élaboration de technologies spécifiques pour la gestion de l'irrigation.

1.5.5 Exposé « Les technologies 'douces' dans la gestion des systèmes d'irrigation et la gestion de l'eau dans l'agriculture non irriguée »

1.5.5.1 Monsieur Daniel Prieto Garra, facilitateur du Programme national de l'eau de l'Institut national de technologie agricole (INTA) de l'Argentine, fait savoir qu'il abordera deux thèmes : a) la gestion de l'eau dans l'agriculture non irriguée, et b) les technologies douces dans la gestion des systèmes d'irrigation collectifs et multi-fermes. Il considère que ces deux thèmes n'occupent pas la place qu'ils méritent dans les programmes institutionnels et gouvernementaux.

1.5.5.2 Il fait remarquer que les systèmes de production agricole sans irrigation sont importants en raison du volume d'eau qu'ils utilisent et de leur plus grande vulnérabilité au changement climatique. Il ajoute que les technologies qui augmentent la productivité dans ces systèmes réduisent leur vulnérabilité et accroissent leur résilience. Il considère qu'il est très important d'inclure l'utilisation et la gestion de l'eau dans la production sans irrigation dans les programmes ministériels et institutionnels d'innovation.

1.5.5.3 En ce qui concerne les technologies douces dans la gestion de l'irrigation collective, il propose que, pour améliorer l'efficacité de l'utilisation et la productivité de l'eau dans les systèmes d'irrigation multi-fermes, il convient de la distribuer aux différents utilisateurs de façon fiable, équitable et adaptée en termes de temps et de volume. Il ajoute qu'il est également nécessaire d'améliorer les aspects institutionnels et organisationnels, d'établir des rôles

clairs, d'éliminer les obstacles structurels et culturels, de favoriser la formation de tous les acteurs et de mener à bien des processus participatifs d'apprentissage.

1.5.6 Exposé « La gestion des ressources hydriques et l'irrigation comme outil de production dans les programmes d'investissement et de développement »

1.5.6.1 Monsieur Luis Loyola, responsable des investissements de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), indique que, en 2050, la population atteindra 9,2 milliards de personnes, avec pour conséquence un accroissement de la demande d'aliments et une intensification de la production, ce qui entraînera également une augmentation de la demande d'eau. Dans ce contexte, on observera aussi une évolution à la hausse dans la concurrence pour la terre et l'eau, dans les prix des combustibles et des engrais, dans le changement et la variabilité climatiques et dans la pression pour réduire la salinisation et la contamination par les nitrates des aquifères.

1.5.6.2 Il explique que le nouveau paradigme de l'agriculture est fondé sur l'intensification durable de la production agricole (IDPA) et que, selon ce paradigme, pour qu'il y ait croissance dans le secteur agricole, ses acteurs doivent apprendre à utiliser les ressources en moindres quantités et de façon plus efficiente. L'une des modalités agricoles de ce nouveau paradigme consiste en une agriculture de conservation avec irrigation, qui vise à accroître la production agricole en utilisant moins d'eau, d'engrais et d'insecticides.

1.5.6.3 Il fait savoir que l'IDPA encourage les pratiques agricoles fondées sur des démarches écosystémiques, lesquelles visent une meilleure efficacité dans l'utilisation de l'eau en termes économiques, sociaux et environnementaux. Pour atteindre cet objectif, il est possible de faire appel à diverses typologies productives (agriculture non irriguée, avec irrigation complémentaire, avec irrigation intégrée) qui accroissent la productivité agricole. Il ajoute que le changement et la variabilité climatiques menacent la production sans irrigation et que, pour contrecarrer leurs effets, il est nécessaire d'améliorer les prévisions saisonnières et annuelles des précipitations, la disponibilité de l'eau, la gestion des inondations et la gestion des eaux souterraines, entre autres aspects.

1.5.6.4 Puis il fait état de la situation de l'irrigation en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), région qui, à l'instar de l'Afrique subsaharienne, présente le meilleur potentiel au niveau mondial pour étendre l'irrigation. Il ajoute

que l'irrigation intégrée et technicisée et la réutilisation des eaux résiduelles constituent des méthodes appropriées pour tirer le maximum de profit des terres productives. Il mentionne également l'importance de définir des politiques visant à favoriser une meilleure gestion et une meilleure utilisation de l'eau d'irrigation et la mise en œuvre de projets intégrés d'investissement à cette fin.

1.5.6.5 Il explique ensuite que, dans la formulation et la mise en œuvre de projets d'investissement dans l'irrigation, il convient de tenir compte de quatre aspects fondamentaux : a) les demandes changeantes dans la production agricole, où l'irrigation contribue à accroître le rendement et à améliorer la qualité de la production; b) la hausse de la concurrence entre l'utilisation de l'eau d'irrigation et d'autres utilisations de plus grande valeur (environnementales, industrielles, approvisionnement); c) la prise en compte de thèmes relatifs aux droits dans l'utilisation de l'eau et à la protection des droits traditionnels, et d) les effets du changement climatique, comme la diminution de l'offre hydrique, la réduction de la capacité d'emmagasinage de la neige et l'augmentation des inondations, autant de phénomènes qui entraînent une baisse du rendement productif.

1.5.6.6 À l'avenir, la gestion efficiente de l'eau dans l'agriculture de la région ALC dépendra du maintien des niveaux d'investissement dans des domaines clés de la chaîne productive. En outre, face au déficit d'infrastructures hydriques de la région, le défi est de passer de la réhabilitation et de l'amélioration des systèmes d'irrigation à leur modernisation. Il ajoute que les investissements dans l'irrigation doivent avoir pour but de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies, la modernisation des infrastructures, le renforcement des organisations d'utilisateurs de l'eau, la gestion intégrée des ressources hydriques, la viabilité économique des systèmes et la formulation et l'application de politiques sur l'irrigation dans les pays, entre autres aspects.

1.6 Clôture de la séance

1.6.1 La première séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 12 h 06 le 25 septembre 2013.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 *Ouverture de la séance*

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 15 heures le 25 septembre 2013, dans le salon Luis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, sous la présidence de Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine.

2.2 *Poursuite du forum « De l'eau pour nourrir la terre »*

2.2.1 Monsieur Miguel García, Directeur des agroentreprises et de la commercialisation, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), et modérateur du forum « De l'eau pour nourrir la terre », présente son exposé sur les contributions de l'IICA à l'établissement d'un programme continental pour améliorer l'utilisation durable de l'eau dans l'agriculture.

2.2.2 Tout d'abord, il souligne les enseignements tirés du processus mis en œuvre par l'Institut pour contribuer au dialogue ministériel sur le thème de l'eau. Parmi les enseignements à caractère général, il mentionne que ce thème est hautement sensible en raison de ses connotations économiques et sociales, que les initiatives en rapport avec l'eau abondent dans le continent, qu'il existe une plus grande prise de conscience concernant les répercussions du changement climatique et les ressources hydriques, qu'il y a un manque de systèmes d'information adéquats sur ces ressources et qu'il est nécessaire d'intégrer la notion holistique de « gestion intégrée des ressources hydriques » dans les politiques publiques.

2.2.3 Puis, il fait état des enseignements spécifiques à l'agriculture, qui comprennent la perception négative de la relation entre l'agriculture et l'eau, la tendance à penser seulement à l'irrigation lorsqu'il est question du thème de l'eau dans l'agriculture, la faible efficacité de l'utilisation des ressources hydriques dans le secteur agricole, les répercussions possibles de l'innovation à court et à moyen terme pour améliorer la gestion de l'eau, et la nécessité d'investir dans l'infrastructure hydrique. Enfin, il mentionne trois enseignements en rapport avec la gestion de l'eau et les politiques publiques : il est nécessaire que les

ministères de l'agriculture recouvrent le leadership dans ce domaine; il existe de multiples modèles de gestion et d'organisation institutionnelle, et, à cet égard, il y a des thèmes particuliers qui exigent une analyse et le consensus de la communauté internationale.

- 2.2.4 Ensuite, il présente trois idées fondamentales sur ce qui peut être fait pour améliorer la gestion et l'utilisation de l'eau dans l'agriculture : adopter une perspective holistique à partir de la notion de gestion intégrée des ressources hydriques, améliorer la productivité de l'eau dans le secteur agricole et intégrer des pratiques et des processus visant à promouvoir l'adaptation au changement climatique et la gestion intégrée des ressources hydriques.
- 2.2.5 Il expose quatre recommandations prioritaires. La première consiste à renforcer les compétences des ministères de l'agriculture grâce à un programme interaméricain d'échange de données d'expérience et à consolider les mécanismes régionaux existants. La deuxième vise à promouvoir la gestion intégrée des ressources hydriques avec l'élaboration de systèmes d'information hydrométéorologiques ou le renforcement des systèmes existants, l'intégration régionale de ces systèmes, la revitalisation de l'infrastructure d'irrigation ainsi que des mesures pour favoriser l'investissement dans de nouveaux projets, encourager l'organisation des irrigateurs et promouvoir la planification de processus visant à permettre à l'agriculture de s'adapter au changement climatique.
- 2.2.6 Dans sa troisième recommandation, il propose de renforcer l'innovation pour améliorer la productivité des ressources hydriques dans la production d'aliments, notamment en recensant et en diffusant les innovations qui contribueront à l'utilisation efficiente de l'eau dans le secteur agricole, en favorisant la création de partenariats public-privé et en continuant de travailler au renforcement et à l'amélioration des systèmes d'innovation agricole. La quatrième recommandation consiste à impulser la formation de ressources humaines à tous les niveaux, afin de pouvoir compter sur une nouvelle génération de spécialistes en agriculture qui connaissent et appliquent de nouveaux paradigmes ainsi que sur des producteurs dotés de meilleures compétences en matière d'innovation, et à reconnaître les droits des femmes rurales et leur rôle en tant qu'agent essentiel dans la gestion de la ressource hydrique.

- 2.2.7 En conclusion, il suggère aux hautes autorités de l'agriculture du continent de s'engager à appuyer l'IICA, afin que l'Institut puisse remplir la fonction d'organisme chargé d'articuler le programme continental de gestion de l'eau dans l'agriculture, et d'apporter des contributions financières et autres à cette fin. En effet, le succès de ce programme dépendra de l'engagement et du leadership assumés par les ministres.
- 2.2.8 Les représentants des États membres sont alors invités à formuler des commentaires. L'invité spécial, Monsieur Nathan Guy, Ministre de Industries primaires de la Nouvelle-Zélande, prend la parole pour exposer les mesures les plus importantes que son pays a prises en matière de gestion des ressources hydriques, en particulier l'investissement de plus de 80 millions USD dans des projets de stockage de l'eau. Il explique que ce pays, avec 4,5 millions d'habitants, exporte vers plus de 200 pays, que l'un de ses points forts réside dans l'utilisation de la technologie pour améliorer la productivité et qu'il participe à l'Alliance mondiale de recherche sur les émissions de gaz à effet de serre associés à l'agriculture.
- 2.2.9 Monsieur Guy souligne la nécessité pour les pays de déployer des efforts conjoints afin de faire en sorte que les ressources en eau soient suffisantes pour faire face à la hausse de la demande d'aliments due à l'augmentation de la population mondiale, et pour atténuer les effets négatifs du changement climatique. En conclusion, il fait observer que les pays doivent se doter d'un cadre d'orientation pour la prise de décisions relatives à la gestion de l'eau, veiller à ce que les ressources hydriques soient allouées convenablement, en quantité comme en qualité, et renforcer les compétences techniques pour garantir une gestion adéquate et durable de ces ressources.
- 2.2.10 Le représentant du Brésil souligne la nécessité de faire appel au génie génétique pour faire en sorte que les semences s'adaptent mieux et rapidement au changement climatique, et de favoriser le transfert de technologies pour les semis directs et l'agriculture non irriguée, qui contribueront à garantir la sécurité alimentaire et hydrique aux 9,2 milliards de personnes qui peupleront la planète en 2050.
- 2.2.11 Le représentant du Guyana souligne l'importance d'inscrire le thème de la sécurité hydrique dans les ordres du jour des forums de discussion et des sommets de haut niveau. Il lance un appel pour que l'IICA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) travaillent de

concert afin de renforcer les systèmes d'hydrométéorologie et de faciliter la détermination de l'empreinte hydrique.

- 2.2.12 La représentante du Costa Rica félicite les orateurs pour avoir brossé un vaste panorama de la situation et des défis que pose l'utilisation efficiente de l'eau dans la production agricole, et pour avoir montré les voies à suivre. Elle considère fondamental de promouvoir la compréhension des interactions entre production, commerce et demande d'eau. Elle mentionne que, avec l'appui du Secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage, au Développement rural, aux Pêches et à l'Alimentation (SAGARPA) du Mexique, les pays centraméricains et la République dominicaine ont mis en œuvre le Programme centraméricain de gestion intégrée des ressources hydriques, lequel a été approuvé par le Conseil agricole centraméricain (CAC) et est exécuté par l'intermédiaire des bureaux de l'IICA dans les pays participants, avec l'appui de l'Agence nationale de coordination des fondations *Produce* (COFUPRO) du Mexique. Elle fait savoir qu'une formation a été donnée à plus de 70 techniciens d'Amérique centrale et de la République dominicaine, que des équipes nationales ont été constituées pour mettre en œuvre les activités du programme et qu'une stratégie est en marche pour améliorer la formation, l'infrastructure et l'accès à des technologies d'irrigation efficientes.
- 2.2.13 Elle ajoute que la question de la gouvernance en matière d'eau est cruciale et complexe au Costa Rica, car diverses institutions se partagent la direction dans ce domaine, et que, partant, il est nécessaire de mettre en place un cadre juridique approprié à cette situation. Elle explique que l'Assemblée législative de son pays examine actuellement une nouvelle loi sur la gestion des ressources hydriques, qui comporte des éléments relatifs à l'innovation technologique, à la coordination interinstitutionnelle et à la participation des parties prenantes. Elle se dit d'avis que la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire sont des thèmes qui doivent être examinés de façon globale. Elle termine en soulignant que le travail conjoint est crucial pour faire des progrès vers une utilisation efficiente et intégrée de l'eau.
- 2.2.14 La représentante du Canada considère également qu'il est important de faire du thème de l'eau une question prioritaire pour les Amériques. Elle souligne que l'eau est une ressource vitale menacée et que l'agriculture consomme 70 % de l'eau douce du monde. Elle fait observer que la demande d'eau pour l'agriculture augmentera en raison d'une hausse de la demande d'aliments de 60 % d'ici l'année 2050, tout cela dans un contexte d'impact croissant du changement

climatique. Elle indique que, dans diverses régions des Amériques, il y a déjà des problèmes d'accès à l'eau; au Canada, par exemple, les ressources sont mal réparties entre le Nord, où elles abondent, et le Sud, où elle est plus rare et où se concentre la majeure partie de la population.

- 2.2.15 Elle ajoute que, dans son pays, la gestion intégrée de la ressource est complexe, car cette gestion relève des autorités fédérales, provinciales et locales. Elle souligne l'importance de partager l'information et les connaissances au sujet de l'utilisation efficiente de l'eau. Elle explique que le Gouvernement fédéral du Canada mène des recherches pour améliorer l'utilisation de l'eau, évaluer les répercussions du changement climatique et produire des variétés résistantes à des conditions climatiques adverses.
- 2.2.16 Dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de sa relation avec l'utilisation plus efficiente de l'eau, la représentante du Canada soutient qu'il est nécessaire de souligner le rôle important que peuvent jouer la biotechnologie et les organismes génétiquement modifiés (OGM) pour réduire la consommation d'eau et la contamination et accroître la production. Elle mentionne que son pays respecte les visions différentes des autres nations sur la question des OGM et qu'il continuera de dialoguer et de travailler de concert avec les pays dans les domaines de la biotechnologie et des OGM, et à la prise de conscience de leurs répercussions sur la production et le commerce agricole. À ce propos, elle considère que l'IICA constitue l'instrument approprié pour rapprocher les points de vue et résoudre les différences.
- 2.2.17 Elle exprime sa satisfaction au sujet des plans futurs de l'Institut et se dit disposée à continuer de collaborer dans des projets et programmes visant à accroître la production et à améliorer la sécurité alimentaire. Elle réitère son appui au présent forum et fait savoir que le Canada est prêt à partager avec les pays membres de l'Institut les succès obtenus avec la mise en œuvre des pratiques optimales pour une utilisation efficiente de l'eau.
- 2.2.18 Le représentant du Mexique souligne l'importance de l'eau, la ressource naturelle la plus précieuse pour l'être humain. Il fait remarquer que le grand défi du Mexique et du monde consiste à mieux tirer profit de l'eau. Il mentionne que l'un des principaux problèmes auxquels son pays fait face au sujet de l'eau réside dans sa distribution inadéquate. En effet, le pays manque d'eau dans le Nord, alors que l'eau abonde dans le Sud, de manière excessive.

- 2.2.19 Il explique que le Mexique a pris cinq engagements en matière de gestion de l'eau : a) construire cinq aqueducs pour approvisionner les principales villes et bâtir l'infrastructure nécessaire pour démocratiser l'accès à l'eau et son utilisation; b) mettre en place une infrastructure hydrique qui accroisse la disponibilité de l'eau et des terres cultivables, ce qui contribuera à la réalisation de la sécurité alimentaire; c) prendre des mesures pour garantir une gestion efficiente et durable des ressources hydriques; d) promouvoir la sécurité hydrique grâce à l'amélioration de plus de cent barrages à haut risque et à la remise en état de canaux d'irrigation, et e) travailler de manière responsable dans le domaine de la gestion efficiente de l'eau.
- 2.2.20 Il fait savoir que, à l'heure actuelle, le SAGARPA apporte son soutien à la formation des personnes et à l'échange de données d'expérience, dans le cadre d'un accord de coopération coordonné par l'IICA, qui constitue, à son avis, la voie de communication et l'instrument adéquats pour canaliser la coopération vers d'autres pays, comme ceux d'Amérique centrale et des Caraïbes. Il termine en joignant sa voix à celle du Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de l'Argentine au sujet de l'importance de la volonté et de l'engagement des États membres à partager les ressources avec d'autres pays.
- 2.2.21 Le représentant de la Jamaïque fait remarquer que les interventions ont été intéressantes et dit considérer que l'information fournie au sujet de l'eau est importante. Il souligne que son pays possède des forêts et de l'eau et que, partant, l'un de ses principaux défis consiste à gérer ces ressources de façon plus efficiente; cependant, il y a des problèmes qu'il est urgent de résoudre, comme la salinisation des rivières, le manque d'eau dans les aquifères et le coût élevé de l'énergie nécessaire pour le pompage de l'eau d'irrigation et pour son utilisation domestique. Il ajoute que le gouvernement de son pays s'emploie actuellement à promouvoir l'irrigation par goutte à goutte, afin de réduire ces coûts, mais que cette méthode est utilisée de façon artisanale. Enfin, il se dit intéressé à profiter des compétences et des connaissances que possèdent d'autres pays du continent pour garantir une gestion efficiente des ressources hydriques et il accueille avec satisfaction toutes les idées présentées pendant le forum.
- 2.2.22 Le Président fait savoir que l'ouvrage intitulé « Agriculture intelligente : initiative de l'Argentine pour garantir la durabilité de la production d'aliments et d'énergie » a été distribué, dans sa version espagnole (*Agricultura*

inteligente: la iniciativa de Argentina para la sustentabilidad en la producción de alimentos y energía), qui traite des thèmes abordés pendant le forum et qui a été élaboré par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de ce pays, avec l'appui de l'IICA. Il informe que la version anglaise sera publiée très bientôt et qu'elle sera envoyée aux représentants des pays anglophones qui participent au forum.

2.2.23 Le représentant de la Barbade remercie le Gouvernement de l'Argentine de son hospitalité et félicite Monsieur Villalobos pour sa réélection. Il souligne que l'eau est une ressource rare et essentielle à la Barbade et que le gouvernement du pays a déployé des efforts pour satisfaire les besoins d'eau, tant de la population que des différents secteurs qui utilisent cette ressource. Il ajoute que la Barbade dispose d'une usine de désalinisation de l'eau qui a permis de répondre à la demande d'eau du secteur agricole, lequel consomme de 60 % à 70 % de l'eau utilisée dans le pays. Néanmoins, il considère qu'il faut encore améliorer la gestion des ressources hydriques, étant donné que la majeure partie de l'eau d'irrigation est distribuée de façon inadéquate et qu'il n'existe pas de systèmes de stockage de l'eau pour la saison sèche. Il explique qu'il pourrait être très utile pour son pays de fournir aux producteurs des semences résistantes aux modifications climatiques et tolérantes à la salinité. Enfin, il demande à la FAO, à la Banque interaméricaine de développement (BID) et à l'IICA d'appuyer l'Institut météorologique de la Barbade dans la recherche de solutions aux problèmes qui se posent à son pays en matière d'utilisation des ressources hydriques.

2.2.24 Le représentant de SaintKittsetNevis félicite le Directeur général pour sa réélection et fait savoir qu'il est d'accord avec son collègue du Guyana au sujet de l'importance de l'eau pour la sécurité alimentaire. Il explique que son pays est formé de deux îles qui disposent de peu de terres agricoles et qu'il ne possède ni forêts ni cours d'eau permanents utilisables pour l'irrigation. Il ajoute que les essais d'utilisation de l'eau de pluie n'ont pas donné de résultats positifs et que, à son avis, une bonne solution serait d'exploiter des puits, mais le coût de cette technique est élevé. Il mentionne également que le pays fait face au défi de s'approvisionner en aliments produits localement, mais cela ne sera possible que s'il existe une coopération horizontale. Il fait savoir que le présent forum lui a permis de prendre connaissance de nouvelles technologies et, en particulier, de savoir où ont lieu les expériences susceptibles d'aider son pays à relever les défis futurs en matière de gestion efficace de l'eau.

- 2.2.25 Le représentant de la Dominique remercie les organisateurs du forum ainsi que les orateurs pour leurs exposés. Il exprime également sa gratitude au Gouvernement et au peuple de l'Argentine pour leur hospitalité. Il considère qu'il est nécessaire de définir des mesures qui permettront de réduire de façon draconienne la pauvreté dans le monde et de rendre les aliments accessibles à tous. L'une de ces mesures consiste à promouvoir la gestion efficace de l'eau. Il fait remarquer que la déclaration qui sera signée à la fin du forum par tous les ministres de l'agriculture du continent constitue un pas indispensable dans cette direction.
- 2.2.26 Il ajoute que 60 % du territoire de la Dominique sont couverts par des forêts protégées et que le pays compte 366 cours d'eau dont les eaux ne sont pas contaminées. Toutes les collectivités ont accès à l'eau grâce à des canalisations; des investissements ont été réalisés dans quatre systèmes d'irrigation qui couvrent plus de 800 acres de terres productives, et les petits producteurs qui utilisent des systèmes d'irrigation reçoivent des subventions. L'innovation, la compétitivité, la productivité et le transfert de technologies sont indispensables pour que le secteur agricole soit durable, productif et socialement inclusif.
- 2.2.27 Le représentant des États-Unis d'Amérique exprime les remerciements de sa délégation au Gouvernement de l'Argentine, hôte de cette rencontre, et fait remarquer que la large participation de délégations des pays, dirigées par les plus hautes autorités du secteur agricole, constitue un tribut au travail de l'IICA et à l'importance accordée au thème de l'eau. Il ajoute que la gestion adéquate des ressources hydriques exige une coopération mondiale pour garantir que l'eau soit disponible en quantité appropriée, au lieu et au moment voulus.
- 2.2.28 Il fournit ensuite trois exemples d'activités de coopération en matière de gestion de l'eau auxquelles participent les États-Unis : a) l'effort conjoint entre les secteurs public et privé, appelé « *The US Water Partnership* », qui a mobilisé des ressources et des experts pour faire face aux défis de l'eau dans tout le monde, en particulier dans le monde en développement; b) un séminaire international sur la gestion des bassins versants tenu tous les ans par le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), qui offre l'occasion de connaître et de partager les pratiques optimales pour relever les défis de la gestion des bassins versants, et c) l'établissement par l'USDA de sept nouveaux centres climatiques régionaux aux États-Unis, qui offriront des services de conseil aux producteurs en matière de changement climatique.

- 2.2.29 Il explique que l'un des principaux facteurs à examiner dans la question de l'eau réside dans le défi de faire face au changement climatique, qui doit être abordé dans le cadre d'un travail conjoint entre les gouvernements, les producteurs, les chercheurs et les entrepreneurs. Pour affronter ce défi, et celui de réaliser le développement durable et la sécurité alimentaire, il faut continuer à travailler ensemble et à partager les enseignements tirés des expériences dans les différents pays. Il ajoute que, à l'heure actuelle, l'IICA peut offrir à ses États membres la possibilité de travailler ensemble et d'obtenir des résultats tangibles car le moment est venu de partager les données d'expérience dans le domaine de la gestion de l'eau. À cet égard, il offre la coopération de son gouvernement.
- 2.2.30 La représentante du Nicaragua remercie le Gouvernement de l'Argentine de son hospitalité et félicite Monsieur Villalobos pour sa réélection. Elle considère que, dans la proposition relative à la gestion des ressources hydriques présentée par l'Institut, il convient d'inscrire et/ou de renforcer plusieurs aspects : porter une attention à la disponibilité et à la distribution inégales de la ressource, se pencher sur la question de la contamination des ressources hydriques dans l'agriculture industrielle, définir ce qu'il faut faire et comment procéder pour décontaminer et récupérer l'eau, et inclure des thèmes comme l'exploitation minière, la sylviculture, la gestion des bassins hydrographiques et l'élevage.
- 2.2.31 La représentante du Pérou félicite le Gouvernement de l'Argentine pour avoir organisé la présente rencontre avec l'IICA. Elle fait savoir que, récemment, le ministère de l'Agriculture de son pays a été réorganisé, pour devenir le ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation. En outre, il a été décidé que le point de départ des interventions de ce ministère serait le thème de l'eau et qu'il travaillerait en coordination avec les autres institutions responsables du secteur. Elle mentionne que les actions du ministère ne visent plus seulement à améliorer l'agriculture et que l'accent est mis désormais sur le bien-être des personnes, en particulier dans le monde rural où sévissent les inégalités. Elle ajoute que le ministère a affecté la moitié de son budget au domaine de l'irrigation; qu'il a créé le programme « Fondo Mi Riego », visant à financer les infrastructures hydrauliques dans les régions pauvres (altiplano andin) où les précipitations annuelles atteignent 1 500 mm ou plus, et que, par l'intermédiaire du programme « Buena Siembra », il offre des dispositifs qui comprennent la fourniture d'intrants, d'assistance technique en irrigation et de services de protection sanitaire.

- 2.2.32 En ce qui concerne les ressources hydriques, elle explique que le Pérou possède 159 bassins versants, ce qui en fait l'un des 20 pays les plus riches en eau du monde. En matière de changement climatique, elle indique que son pays s'est imposé le défi de produire plus d'aliments par unité de volume d'eau, afin de faire face aux pressions découlant de la croissance de la population, de la contamination de l'eau et de sa mauvaise utilisation. Elle ajoute que 64 % de la superficie agricole de son pays sont cultivés sans irrigation et que les 36 % restants sont irrigués. Elle souligne que tout ce qu'elle vient de dire témoigne du fait que, pour le Pérou, la sécurité alimentaire et la gestion efficiente de l'eau sont des questions hautement prioritaires. Enfin, elle mentionne que, étant donné que le gouvernement ne peut pas à lui seul impulser le développement social, il a eu recours aux partenariats public-privé, y compris pour des interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'exploitation minière.
- 2.2.33 Le représentant du Panama félicite les conférenciers du forum. Il fait remarquer qu'il aurait été important de compter sur la participation de dirigeants politiques, car les mandats des ministres sont courts et, pour surmonter les problèmes de pauvreté et d'insécurité alimentaire et pouvoir faire face aux défis de l'agriculture à plus long terme, il est nécessaire que les politiques publiques transcendent les mandats des gouvernements. Il souligne l'importance de s'occuper de questions comme la reconversion productive et les associations, en particulier les coopératives.
- 2.2.34 Il mentionne que les obstacles sont nombreux pour promouvoir l'innovation et les améliorations dans le secteur agricole de son pays, citant notamment la résistance au changement, y compris chez certains producteurs; le manque d'intérêt des médias pour l'agriculture; le nombre insuffisant de chefs de file dans le secteur, et la nécessité d'une relève générationnelle.
- 2.2.35 Il cite deux actions qui pourraient être entreprises dans les pays avec le soutien de l'IICA et d'autres institutions : a) organiser des conférences avec quelques-uns des experts qui ont participé au présent forum, à l'intention d'un public comprenant des dirigeants politiques, et b) établir, avec la participation d'organismes spécialisés comme l'IICA et la FAO, des parcelles de démonstration de technologies de pointe.

- 2.2.36 Le Président, en sa qualité de représentant de l'Argentine, fait savoir qu'il partage les opinions exprimées par le représentant du Panama. Il est d'accord avec l'idée que, sans véritables politiques publiques qui transcendent les mandats des gouvernements, il ne sera pas possible d'intégrer les thèmes mentionnés dans les programmes nationaux.
- 2.2.37 Le représentant du Suriname remercie le Gouvernement de l'Argentine d'avoir accueilli la réunion du Conseil et il félicite Monsieur Víctor Villalobos pour sa réélection. Il fait savoir que, dans son pays, la moyenne nationale des précipitations atteint 2 200 mm par an et que les principales cultures sous irrigation sont le riz (irrigation avec l'eau des cours d'eau et des marécages) et la banane (irrigation par goutte à goutte), mais que, compte tenu du coût élevé de l'entretien de l'infrastructure d'irrigation correspondante, le Suriname utilise une petite fraction des ressources hydriques dont il dispose. Il explique également que les ministères de l'Agriculture et du Développement régional ont établi des conseils de l'eau. Enfin, il indique que son pays est intéressé par la mise en place d'un plan intégré de gestion durable de l'eau, de concert avec l'IICA ou la FAO, comme mécanisme pour garantir la sécurité alimentaire.
- 2.2.38 Le représentant d'Haïti fait remarquer que l'initiative de l'Institut d'aborder le thème de « l'eau pour nourrir la terre » est très pertinente pour son pays. Il explique que, en Haïti, les pluies atteignent 40 millions de mètres cubes par an, mais qu'il existe des périodes d'intense sécheresse. Il mentionne que l'eau est mal gérée dans son pays, puisque seulement 10 % des ressources sont utilisés correctement, le reste se perdant par évaporation et écoulement. Il considère que l'échange de données d'expérience et de technologies entre les pays peut être important pour améliorer la gestion de ces ressources et faire face à la pauvreté. Il fait observer qu'Haïti est un pays éminemment agricole, avec 60 % de la population qui travaillent dans l'agriculture, mais que ce secteur compte pour seulement 25 % du PIB. Enfin, il souligne que son gouvernement a pris plusieurs mesures pour améliorer la gestion des ressources hydriques, mais qu'il a besoin du soutien de l'IICA et d'autres institutions spécialisées.
- 2.2.39 Le représentant de la Bolivie explique que le thème de l'eau est intégré dans le programme du Conseil agricole du Sud (CAS). Il souligne que, dans son pays, l'accès à l'eau et à la sécurité alimentaire est considéré comme un droit fondamental des personnes, raison pour laquelle le gouvernement a mis en place des mesures dans divers domaines importants pour favoriser le plein

exercice de ce droit, tels que la terre, l'eau, les semences, l'infrastructure productive, les assurances agricoles, la transformation, l'industrialisation et la commercialisation. Enfin, il invite les autres pays à assumer le défi de considérer l'eau comme un droit fondamental des personnes.

- 2.2.40 Le représentant du Chili explique que, dans son pays, il existe des régions qui traversent leur quatrième année de sécheresse, et que d'autres en sont même à leur huitième année, ce qui a obligé son pays à définir une stratégie nationale sur les ressources hydriques, comprenant l'amélioration des infrastructures et de la gestion de l'eau. Il mentionne également que son gouvernement s'emploie à promouvoir des campagnes d'information visant à faire prendre conscience aux citoyens qu'il est important de prendre soin et de tirer profit de l'eau de façon adéquate.
- 2.2.41 La représentante de la Colombie explique l'importance que revêt pour son pays l'adoption de politiques transversales et intégrées qui tiennent compte des liens existant entre les thèmes de l'eau, de la terre, de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Elle indique que son pays est prêt à collaborer à un échange de données d'expérience, de bonnes pratiques et de connaissances en rapport avec la gestion de l'eau et elle manifeste son intérêt pour la conclusion d'accords en matière de gestion transfrontalière des ressources hydriques.
- 2.2.42 Le Président souligne l'importance de l'utilisation de la technologie pour garantir une gestion plus efficiente de l'utilisation de l'eau dans la production d'aliments. Il fait remarquer que, dans son pays, l'Argentine, la technologie a contribué à l'amélioration des cultures. Il ajoute que la technologie est également importante pour améliorer la gestion de l'eau et, partant, il suggère de progresser dans ce sens.
- 2.2.43 Le représentant du Salvador insiste sur l'utilisation rationnelle de l'eau dans l'agriculture. Il fait remarquer que son pays a réalisé des progrès importants à cet égard grâce à la mise en œuvre d'un plan d'agriculture familiale pour la culture du maïs et du haricot, qui comporte des mesures relatives à l'eau. Enfin, il remercie l'IICA pour son aide dans l'élaboration de ce plan.
- 2.2.44 Le représentant d'Antigua-et-Barbuda explique les limitations qui existent dans son pays en ce qui concerne l'accès à l'eau, compte tenu de la présence de régions désertiques et d'autres régions côtières où l'eau saline s'infiltré dans les

puits. Il mentionne que, face à cette situation, son gouvernement a mis en place un comité de gestion de l'eau et élaboré un plan intégré de gestion de l'eau et d'affectation de cette ressource aux différents secteurs.

- 2.2.45 Le représentant des Bahamas fait savoir que la contribution de l'agriculture à l'économie de son pays est faible si l'on compare avec le secteur bancaire et le tourisme. Le pays importe plus de 90 % de ses aliments, mais le ministère de l'Agriculture a commencé à faire des efforts pour accroître la production locale de denrées agricoles. Une école d'agriculture a également été mise en place dans le pays, ce qui, à son avis, est une preuve du sérieux avec lequel le Gouvernement des Bahamas aborde la question de l'agriculture. Il espère que cette mesure et d'autres efforts lui permettront d'annoncer, à la prochaine réunion du Conseil, que la contribution de l'agriculture à l'économie de son pays s'est accrue substantiellement. Il ajoute que l'eau ne constitue pas encore un problème pour les Bahamas, mais que la prise de conscience de l'importance de cette ressource qui a résulté du présent forum conduira certainement son gouvernement à prendre des décisions et des mesures pour progresser vers une utilisation intégrée de l'eau.
- 2.2.46 Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines fait observer que, en 2013, il est peu nécessaire de débattre sur l'importance de la gestion intégrée et durable de l'eau vu que, de tous points de vue, cette importance est indéniable. À son avis, il importe de faire une analyse historique et prospective de l'utilisation de l'eau, dans une perspective stratégique. Il explique que son pays dispose de quelque 6 000 hectares de terres agricoles, mais que le système d'irrigation a été arrêté en raison de l'absence de politiques, de la faible capacité de gestion opérationnelle du système à un coût raisonnable et de l'absence des dons qui étaient attendus de l'Union européenne. Cette décision a perturbé l'activité agricole dans le pays, mais il est difficile de convaincre le ministère des Finances de la nécessité d'allouer des ressources pour relancer ce système d'irrigation. Il ajoute que ce fait récent met en évidence la nécessité de se doter de politiques qui favorisent les investissements dans des systèmes d'irrigation.
- 2.2.47 Le Président félicite les représentants pour leurs interventions et annonce que, le 26 septembre, il sera procédé à l'approbation et à la signature de la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013.
- 2.2.48 Le Directeur général félicite et remercie les conférenciers et les représentants pour leurs interventions qui, à son avis, constituent un ensemble précieux de

contributions pour aborder la question de la gestion intégrée de l'eau. Il fait observer que les enseignements tirés de ce forum corroborent la nécessité d'une perspective qui intègre la gestion des ressources hydriques et les actions visant à favoriser l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Il considère qu'il s'agit là d'un thème sensible pour les analyses et les débats futurs, qui requiert beaucoup d'information et l'intervention de nombreux acteurs. Il exprime sa gratitude pour les manifestations d'appui à l'égard de son administration et il remercie toutes les personnes qui sont intervenues dans le débat et dans la préparation de la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013.

- 2.2.49 Le Directeur général insiste sur la nécessité de mettre en place plus de programmes de formation et de création de professionnels du secteur agroalimentaire, qui incluent la fourniture de connaissances sur la gestion intégrée des ressources hydriques et l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Il exprime sa solidarité pour les pertes de vies humaines et de biens matériels consécutives aux récents phénomènes climatiques extrêmes, qui prouvent qu'il est nécessaire de travailler avec plus d'acharnement et de façon conjointe et intégrée dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et de la gestion des ressources naturelles en général. Il réitère que l'IICA déploie tous ses efforts pour que soient mis en place des programmes nationaux, régionaux et continentaux qui intègrent tous ces thèmes.

2.3 Clôture de la séance

- 2.3.1 La deuxième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 18 h 20 le 25 septembre 2013.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 *Ouverture de la séance*

3.1.1 La troisième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 9 heures le 26 septembre 2013, dans le salon Luis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, sous la présidence de Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine.

3.1.2 Le Président donne la parole au Secrétaire technique qui fait savoir qu'il sera maintenant procédé à la confirmation des noms des personnes qui signeront la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013 suite à son approbation para la session plénière.

3.2 *Exposé sur la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013*

3.2.1 Le Président demande au Président de la Réunion des délégués ministériels, tenue les 23 et 24 septembre 2013, d'exposer brièvement les principaux points de l'avant-projet de la Déclaration, qui a fait l'objet d'un consensus après examen et ajustement par lesdits délégués.

3.2.2 Le Président de la Réunion des délégués ministériels remercie l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour son appui constant au processus d'élaboration du projet de déclaration. Il mentionne que cette déclaration contribue à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et qu'elle réunit les principales préoccupations des délégués au sujet du thème de la gestion intégrée et efficiente de l'eau. Il souligne la reconnaissance par les délégués du fait que les ressources hydriques sont cruciales pour l'agriculture et que seule son utilisation efficiente pourra garantir la sécurité alimentaire dans le continent américain et dans le monde. Il résume ensuite les principaux aspects qui ont été pris en compte dans l'élaboration de la déclaration et les engagements que les ministres de l'Agriculture sont convenus d'assumer, parmi lesquels se distinguent les suivants:

- Promouvoir des politiques publiques à long terme qui garantissent une gestion intégrée de l'eau et accorder un plus grand rôle aux ministères de l'agriculture dans la définition de ces politiques.
- Renforcer les cadres institutionnels et les capacités des secteurs public et privé pour la gestion intégrée et durable des ressources hydriques.
- Envisager la gestion intégrée de l'eau dans son rapport direct avec les effets du changement climatique.
- Introduire plus d'innovation technologique et non technologique pour améliorer l'utilisation et la productivité de l'eau.
- Accroître substantiellement les investissements dans les infrastructures hydriques, la recherche, l'agrométéorologie et les technologies de pointe, entre autres domaines.
- Améliorer la qualité de l'eau et éviter sa contamination.
- Impulser la coopération nationale et internationale dans un domaine qui, en raison de sa complexité et de ses répercussions sur tous les aspects de la vie des sociétés, dépasse les compétences et les capacités des ministères de l'agriculture et des entités publiques qui, historiquement, interviennent dans sa gestion.

3.2.3 Le Président de la réunion remercie l'orateur de son exposé et demande aux représentants d'exprimer leurs opinions. En l'absence de commentaires, il déclare que le projet de Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013 est adopté et il demande aux représentants des pays de procéder à la signature.

3.3 *Cérémonie d'adoption et de signature de la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013*

3.3.1 Le Président invite les représentants des pays à exprimer leur accord avec la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013, et il leur demande de la signer en quatre exemplaires correspondant aux quatre langues officielles de l'Institut. Tous les représentants signent la Déclaration à partir de 9 h 40 le 26 septembre 2013.

3.4 *Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) 2014*

3.4.1 Monsieur Rafael Trejos, Directeur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture (CAESPA) de l'IICA, fait savoir que participeront à la présentation du rapport Messieurs Adrián Rodríguez, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et Salomón Salcedo, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

3.4.2 Le Directeur du CAESPA explique que, en ce qui concerne le contexte macroéconomique et sectoriel, le rapport révèle que l'économie mondiale subit un ralentissement et que les perspectives de croissance régionale ont été revues à la baisse, en raison plus particulièrement du comportement peu favorable des économies du Brésil et du Mexique. Il ajoute que le commerce agroalimentaire a également ralenti, avec des prix à la baisse et plus instables.

3.4.3 Le Directeur du CAESPA indique que le secteur agricole de la région ALC s'est ressenti du contexte mondial, qui a touché de façon inégale la croissance dans les différentes sousrégions. En 2012, le commerce des produits cultivés a faibli et les conditions climatiques ont favorisé l'apparition d'infestations qui ont affecté la production agricole. En ce qui concerne l'élevage, ce secteur a affiché une croissance rapide pendant la dernière décennie, due en particulier au comportement positif dans le soussecteur avicole et à la croissance de la production, de la productivité et de la consommation par habitant de la viande et du lait.

3.4.4 S'agissant du secteur forestier, la variation du couvert forestier pendant la période 2005-2010 a été négative, sauf dans les Caraïbes où ce couvert s'est accru. Dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, il y a eu augmentation de la demande, en particulier dans les pays en développement; il sera difficile de répondre à cette demande, ce qui aura pour conséquences une hausse du prix du poisson et une augmentation de sa volatilité, auxquelles viendra s'ajouter l'incertitude concernant les effets du changement climatique.

3.4.5 Ensuite, Monsieur Adrián Rodríguez, de la CEPALC, aborde la question du bien-être rural. À ce propos, il apporte l'information suivante : a) il y a eu recul de l'incidence de la pauvreté rurale, bien que le taux demeure élevé dans les ménages agricoles; b) l'importance relative des ménages ruraux liés à l'agriculture familiale a diminué, mais ce groupe reste le plus important dans

de nombreux pays; c) la proportion de femmes en position d'autorité dans les ménages où se pratique l'agriculture familiale est faible, mais elle a augmenté au cours de la dernière décennie et elle est plus importante dans les zones urbaines; d) dans presque tous les pays, les chefs des ménages où se pratique l'agriculture familiale font partie en moyenne de la catégorie d'âge supérieure, et e) les chefs des ménages liés à l'agriculture familiale affichent les niveaux de scolarité les plus faibles. En ce qui concerne les politiques et les systèmes institutionnels, il indique qu'il est nécessaire de leur apporter des modifications, que l'agriculture familiale est devenue une priorité dans les programmes des pays et que la gestion de l'administration publique doit être modernisée et rendue plus inclusive.

- 3.4.6 Puis, Monsieur Salomón Salcedo, de la FAO, se réfère à la situation et aux perspectives de l'agriculture familiale dans la région ALC. Il commence en faisant observer qu'il avait été prévu que les traités commerciaux entraîneraient la disparition des petits agriculteurs, mais que ces derniers représentent aujourd'hui un secteur important, bien que leur production se caractérise par des limitations plus grandes et un rendement plus faible que celle des agriculteurs commerciaux.
- 3.4.7 Il insiste sur le potentiel de l'agriculture familiale, qui contribue à une utilisation plus efficace, plus durable et plus équitable des ressources productives, à l'augmentation de l'offre d'aliments et à l'amélioration des conditions de vie de la population plus vulnérable des zones rurales. Il ajoute que ce n'est pas l'introduction de nouvelles terres cultivables qui fera croître la production de l'agriculture familiale. Pour qu'il y ait croissance, il estime qu'il est nécessaire d'adapter les méthodes de production aux nouvelles exigences du marché, d'accroître l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le milieu rural et de mettre en œuvre des stratégies multidimensionnelles qui répondent à des politiques prenant en compte des divers besoins de l'agriculture familiale et qui proposent des solutions intégrées et opportunes.
- 3.4.8 Les représentants des États membres sont alors invités à formuler des commentaires et à poser des questions. Le représentant du Brésil fait l'éloge du travail conjoint réalisé par la CEPALC, la FAO et l'IICA pour élaborer le rapport. S'agissant des données présentées au sujet de la région ALC, il précise que, à défaut d'avoir pris connaissance du document final, il espère trouver

de l'information spécifique à chacun des pays, qui sera utile pour la prise de décisions. Il mentionne qu'il serait intéressant de disposer de données pour chacun des pays, par produit et par chaîne de valeur. Il fait valoir ensuite que l'agriculture familiale est un thème très important et que les gouvernements doivent intervenir plus fortement dans ce domaine (dicter des politiques, offrir des incitatifs et introduire de nouvelles technologies, entre autres actions). Il souligne enfin qu'il serait important d'aborder la question des barrières commerciales.

- 3.4.9 Monsieur Trejos se réfère aux commentaires du représentant du Brésil et explique que le rapport aborde les questions des barrières au commerce et de la formation d'associations, et qu'il fournit également de l'information ventilée par sous-région. En ce qui concerne l'harmonisation de chaînes ou de filières particulières, il explique que les ressources disponibles ne permettent pas de réaliser ce travail.
- 3.4.10 Le représentant du Panama exprime ses remerciements pour le rapport présenté. Il émet des observations au sujet des difficultés qui se posent pour amorcer des changements dans l'agriculture à petite échelle et explique que, à son avis, promouvoir la création d'associations dans l'agriculture familiale constitue la voie correcte pour réduire la pauvreté. Il ajoute sa voix pour souligner l'importance de déterminer les débouchés possibles pour l'agriculture familiale et il fait savoir que son pays a mis en place le Projet de productivité rurale (PRORURAL) qui vise cet objectif et qui bénéficie du soutien de la Banque mondiale. Il souligne l'importance des plans d'affaires pour mieux orienter les activités des petits producteurs. Il termine en mentionnant que coexistent deux agricultures dans son pays, l'agriculture rurale, qu'il faut continuer de renforcer, et l'agriculture technicisée, qu'il faut encourager.
- 3.4.11 La représentante de Sainte-Lucie exprime sa satisfaction au sujet des recommandations offertes dans le rapport en matière de politiques, soulignant que le besoin est grand dans ce domaine dans la région caraïbe. Cependant, elle fait remarquer que le résumé présenté ne contient pas de recommandations au sujet de politiques spécifiques pour la région caraïbe.
- 3.4.12 La représentante du Nicaragua suggère d'inclure le thème du tourisme rural dans les futurs rapports, car il s'agit-là d'une solution pertinente pour les agriculteurs familiaux de certains pays, dont le sien.

3.4.13 Monsieur Salomón Salcedo explique que, dans le document intégral, des sections sont consacrées aux régions des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Par ailleurs, Monsieur Adrián Rodríguez fait savoir que, étant donné que le document sera publié après la présente réunion, il est encore temps d'apporter des suggestions pour l'améliorer.

3.4.14 Le Président de la réunion, en sa qualité de représentant de l'Argentine, fait l'éloge du rapport, résultat d'un processus de coordination entre trois organisations de coopération internationale dans les Amériques.

3.5 *Rapport sur la gestion de l'IICA pour la période 2010-2013*

3.5.1 Le Directeur général de l'IICA, Monsieur Víctor M. Villalobos, présente un rapport sur les principaux résultats de l'administration actuelle. Il précise qu'il présentera le rapport définitif à la prochaine réunion du Comité exécutif, au terme des quatre années de sa présente administration. Il commence en rappelant que, lors de son élection, il s'est engagé à renforcer la capacité technique de l'Institut pour accompagner les États membres dans la réalisation d'une agriculture compétitive et durable, comme il a été établi dans le Plan stratégique 2010-2020 et dans le Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2010-2014.

3.5.2 Il explique ensuite que les deux plans garantissent la continuité du travail institutionnel et qu'ils élargissent la possibilité d'atteindre les quatre objectifs stratégiques de ce travail : a) améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole; b) renforcer la contribution de l'agriculture au développement des territoires ruraux; c) améliorer la capacité de l'agriculture à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses répercussions, et d) améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire.

3.5.3 Il fait savoir que les six programmes de l'Institut ont été mis en œuvre dans chacun des États membres par l'intermédiaire des « stratégies IICA-pays » respectives, qui combinent les demandes particulières de chaque pays et l'offre de coopération que peut fournir l'IICA. Il indique également que le travail réalisé pendant ces quatre ans se résume en 525 projets et activités de coopération, dont plus de la moitié correspond à des projets financés par des ressources extérieures, pour un montant annuel moyen d'approximativement 160 millions USD.

- 3.5.4 Parmi les principaux résultats de son administration, il souligne les suivants : a) renforcement des activités techniques de l'IICA, b) placement de l'innovation au centre des activités, comme voie à suivre pour bâtir un nouveau paradigme pour l'agriculture, c) mise en œuvre de modèles de gestion territoriale qui ont rendu les collectivités rurales plus autonomes, d) renforcement du lien entre les producteurs et les chaînes de valeur, e) appui au renforcement des capacités nationales et de l'attention que porte le secteur public à la gestion d'entreprise, à la recherche, à la vulgarisation et à l'innovation agricole, f) mesures pour promouvoir des réglementations harmonisées ou des cadres conceptuels clairs, qui ont permis aux pays de tirer profit des technologies modernes, ainsi que des marchés nouveaux et traditionnels, g) introduction d'une perspective transversale dans les activités de coopération visant à contribuer à la sécurité alimentaire et à une agriculture durable, et h) processus de restructuration institutionnelle, qui a permis de mieux tirer profit des ressources disponibles, de trouver de nouvelles formes de collaboration n'entraînant pas d'augmentation des quotes-parts, de rendre la gestion plus transparente et de promouvoir la culture de reddition de comptes.
- 3.5.5 Pour conclure, il souligne que les succès obtenus sont en grande partie attribuables à la confiance manifestée par les États membres, dont témoignent notamment les nouvelles contributions économiques et les ressources qu'ils ont fournies à l'IICA et qui lui ont permis de continuer à mieux servir les pays. Enfin, il souligne l'engagement assumé par les 479 fonctionnaires de l'Institut qui travaillent au siège et dans les 34 bureaux dans ses pays membres.
- 3.6 Situation financière et programmatico-budgétaire de l'IICA
- 3.6.1 Principaux progrès et résultats de la gestion institutionnelle
- 3.6.1.1 Le Secrétaire des services institutionnels de l'IICA, Monsieur Carlos O'Farrill, énumère les lignes directrices stratégiques de la gestion institutionnelle, à savoir : a) renforcer la structure financière institutionnelle et les services de coopération technique, b) établir une politique permanente d'amélioration continue des processus institutionnels, et c) impulser des normes élevées de qualité dans la gestion institutionnelle et dans la fourniture de services de coopération, selon des principes d'austérité, d'équité et de transparence dans l'utilisation des ressources.

3.6.1.2 Les principaux progrès et résultats obtenus dans le domaine de la gestion institutionnelle ont été les suivants : a) plus haut degré d'efficience dans les processus de passation de marchés et de contrats, b) mise en œuvre du système comptable et financier SAP au siège de l'Institut et dans 33 bureaux de l'IICA dans ses pays membres, c) programmation des ressources fondée sur les résultats, d) restructuration de la Division de la gestion du talent humain, e) remaniement du système d'évaluation du personnel, f) dotation de toutes les unités de l'Institut de l'équipement nécessaire pour communiquer par voie électronique; g) mise en opération du Réseau du savoir administratif (RedCA), h) renouvellement de 38 % de la flotte de véhicules, i) obtention d'espace en usufruit pour deux bureaux (Paraguay et Pérou), j) augmentation de 6 % de l'affectation de ressources aux bureaux dans les États membres, et k) économie de ressources financières dans des domaines de dépenses particuliers comme les locations, les assurances, les publications, les voyages et les services publics, entre autres.

3.6.1.3 En conclusion, il fait savoir que seront renforcées les mesures de resserrement et de discipline budgétaires, afin de faire face à la baisse du pouvoir d'achat des ressources du Fonds ordinaire, mais sans nuire à la viabilité opérationnelle de l'Institut. Il mentionne également que des mesures seront prises pour renforcer la coordination des services institutionnels et des services de coopération technique, afin d'accroître la valeur des résultats fournis aux pays membres et de répondre à leurs demandes avec de plus hautes normes de qualité, d'opportunité et de pertinence.

3.6.2 Progrès dans le recouvrement des quotes-parts

3.6.2.1 Le Secrétaire des services institutionnels de l'IICA explique que, au 31 décembre 2012, les quotes-parts recouvrées par l'Institut s'élevaient à 27,3 millions USD, ce qui lui a permis de financer 98,86 % du budget annuel de 2012. En ce qui concerne l'année 2013, le 24 septembre, l'Institut avait recouvré 24,0 millions USD et le montant à percevoir s'élevait à 6,4 millions USD. Il fait savoir que, sur les 34 pays, 18 sont à jour, 14 sont en situation régulière, un pays est en situation spéciale et un pays est en défaut de paiement. Il remercie les pays pour les efforts consentis afin de payer leurs quotes-parts.

3.6.3 Proposition de Programme-budget 2014-2015

- 3.6.3.1 Le Secrétaire des services institutionnels présente la proposition de programme-budget pour la période 2014-2015, qui tient compte des recommandations formulées par la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) et du Comité exécutif. Cette proposition est fondée sur les éléments suivants : a) le budget a été élaboré en tenant compte du PMT 2010-2014, b) le budget de recettes pour la période 2014-2015 affiche une croissance nulle, c) la proposition comprend un budget de dépenses détaillé pour 2014, d) les quotes-parts ont été définies en fonction du barème approuvé par l'Organisation des États Américains (OEA) pour 2013, et e) il faut absorber l'augmentation, en termes réels, des coûts du Fonds ordinaire (quotes-parts et dépenses diverses) en 2014, estimée à 1,4 million USD. Il ajoute que les affectations de quotes-parts au Fonds ordinaire ont maintenu une croissance nulle de 1995 à 2013, avec seulement quelques augmentations nominales basées sur des budgets extraordinaires temporaires (recouvrement de quotes-parts d'années antérieures), quelques contributions hors quote-part et l'utilisation autorisée de recettes diverses. Il signale que le taux d'inflation accumulé auquel l'IICA a fait face pendant cette période est supérieur à 40 %, ce qui représente une perte moyenne annuelle de pouvoir d'achat de 4,1 %.
- 3.6.3.2 Le Secrétaire des services institutionnels explique que le montant total du Programmebudget pour la période 2014-2015 s'élève à 33 910 000,00 USD par an, ventilés par source de financement comme suit : 27 810 000,00 USD par an provenant des quotes-parts des États membres et 6 100 000,00 USD provenant des recettes diverses. Il ajoute que la répartition par chapitre du montant du Programmebudget est la suivante : Chapitre I – Services directs de coopération technique : 30 644 538,00 USD, soit 90,4 % du total; Chapitre II – Frais de direction : 1 658 321,00 USD, soit 4,9 % du total; Chapitre III – Frais généraux et provisions : 1 250 000,00 USD, soit 3,7 % du total, et Chapitre IV : Modernisation de l'infrastructure et de l'équipement : 357 142,00 USD, soit 1,1 % du total.
- 3.6.3.3 Il mentionne que les mesures institutionnelles visant à réduire les dépenses sont en voie de s'épuiser. Il fait savoir que l'Institut élargira les efforts d'austérité afin de fonctionner dans un contexte de recherche permanente d'économies, de réorientation des dépenses et de restrictions dans les postes, qui permettra à l'Institut de continuer à renforcer le financement des services de coopération offerts aux pays membres.

- 3.6.3.4 Les représentants des États membres sont alors invités à formuler des commentaires et à poser des questions. La représentante de l'Argentine offre la collaboration de son pays à l'IICA pour déterminer les sources de financement extérieures susceptibles de renforcer sa coopération technique.
- 3.6.3.5 Le Président prend acte des efforts déployés par l'IICA pour maintenir et améliorer les services de coopération technique, malgré les contraintes budgétaires. Il souligne la nécessité pour les pays membres d'examiner la situation au sujet du gel des quotes-parts et d'actualiser les montants.
- 3.6.3.6 Le représentant du Guyana félicite le Directeur général pour la façon dont a été élaboré le budget. Il reconnaît que les quotes-parts ont été gelées pendant une longue période, tandis que les demandes de coopération adressées à l'Institut n'ont cessé d'augmenter. Il rappelle que la déclaration signée pendant la présente réunion prévoit de nouveaux engagements à agir, qui viennent s'ajouter au traitement de thèmes comme l'agriculture familiale, la protection sanitaire agricole et autres. Il admet que l'IICA a épuisé les solutions en ce qui concerne les mesures d'austérité, il mentionne que son pays a volontairement augmenté nominalement sa quote-part à l'IICA et il demande au Directeur général d'élaborer une proposition d'augmentation raisonnable des affectations budgétaires.
- 3.6.3.7 Le représentant de la Dominique se dit d'accord avec la proposition du représentant du Guyana d'augmenter nominalement les quotes-parts.
- 3.6.3.8 Le représentant du Honduras félicite l'Administration de l'Institut, il joint sa voix à celles des représentants qui ont plaidé en faveur d'un dégel des quotes-parts et préconise que soit analysée une proposition en ce sens.
- 3.6.3.9 La représentante du Costa Rica félicite le Directeur général et le Secrétaire des services institutionnels de l'IICA pour leur conduite impeccable de la gestion des finances de l'Institut. Elle mentionne que des efforts importants ont été déployés pour atteindre les objectifs définis dans le PMT, malgré le fait que les ressources provenant des quotes-parts ont été gelées pendant 19 ans. Elle souligne l'importance de la coopération technique fournie par l'IICA, qui se voit confier de nouvelles responsabilités dans chaque PMT sans que des ressources

supplémentaires lui soient accordées parallèlement. Elle considère que, face aux défis que l'agriculture interaméricaine devra affronter au cours des prochaines années, en plus du rôle que devront jouer les ministères de l'agriculture et de la nécessité de renforcer la gestion technique, l'appui que l'Institut pourra offrir à ses États membres sera très important. En conséquence, elle se prononce en faveur de la proposition du représentant du Guyana d'accroître nominalement les quotes-parts.

- 3.6.3.10 Le représentant du Mexique estime que les arguments présentés en faveur de l'ajustement des quotes-parts sont pertinents. Il souligne que, selon ce qui a été dit, l'Institut s'est attaché à respecter les principes de transparence, d'efficacité et d'austérité qui doivent être appliqués dans l'utilisation des ressources publiques. Il considère qu'il convient de doter l'IICA de plus de ressources, compte tenu des exigences toujours plus grandes qui lui sont adressées et du fait qu'on attend de l'Institut une gestion encore meilleure.
- 3.6.3.11 Le représentant des États-Unis d'Amérique félicite le Directeur général pour sa gestion et fait observer que, à son avis, c'est pour cela que tous les États membres, à une exception près, sont à jour dans le paiement de leurs quotes-parts. Il partage les avis convergents au sujet du bon travail de l'IICA. Il explique que la quote-part des États-Unis ne pourra pas être augmentée et qu'elle pourrait même être réduite, son pays étant à la recherche d'un meilleur équilibre en raison des problèmes à caractère financier auxquels il fait face et du gel du budget fédéral. Il ajoute qu'il n'est pas possible de prendre une décision maintenant au sujet du problème soulevé, et qu'il convient de poursuivre les discussions à ce sujet.
- 3.6.3.12 Le représentant de la Barbade fait savoir que son pays fait face actuellement à des problèmes à caractère budgétaire, au point que même son propre salaire a été gelé. Il considère qu'on ne peut pas demander à l'Institut d'accroître ses activités de coopération et, en même temps, de réduire les coûts. Il mentionne que les quotes-parts d'institutions internationales ont été augmentées et se demande pourquoi ne pas le faire avec les organismes interaméricains. Il se dit intéressé à consolider un meilleur équilibre dans les montants des quotes-parts payées par les divers États membres, ce qui pourrait entraîner une augmentation ou une diminution.

- 3.6.3.13 Le représentant du Brésil considère que la question des quotes-parts est sensible et explique qu'il n'est pas autorisé à donner son opinion à ce sujet, raison pour laquelle il fait appel à la compréhension des autres représentants. Il dit avoir pleinement conscience que l'augmentation de l'inflation a nui à la situation financière de l'Institut. Il signale que les quotes-parts constituent une question sur laquelle il devra consulter d'autres autorités de son gouvernement.
- 3.6.3.14 Le représentant de la Jamaïque s'engage à plaider devant les autorités de son pays en faveur d'un ajustement de la quote-part, bien que la question soit compliquée compte tenu du fait que son ministère a dû faire face à des coupures budgétaires. Il fait remarquer que les autorités de l'Institut se sont efforcées d'utiliser des mécanismes novateurs qui lui ont permis de continuer de fonctionner de façon viable, en dépit du fait que le budget des quotes-parts n'augmente pas. Enfin, il reconnaît que l'IICA avance de bons arguments en faveur d'une augmentation des quotes-parts de ses pays membres.
- 3.6.3.15 Le représentant du Canada joint sa voix à celle des représentants qui ont expliqué qu'il était impossible pour leurs pays d'obtenir un engagement à l'heure actuelle au sujet d'une augmentation de leurs quotes-parts. Il rappelle que le Canada est le deuxième donateur de l'Institut en ce qui concerne les montants des quotes-parts. Il remercie les représentants pour la clarté de leurs interventions à ce propos et il mentionne que le processus d'analyse sera fondé sur la coopération.
- 3.6.3.16 Le représentant du Guatemala fait observer que, bien que son pays soit également confronté à des difficultés de nature économique, il a apporté une contribution hors quote-part, ce qui démontre que son gouvernement accorde de la valeur aux contributions et au bon fonctionnement de l'IICA. Il se réfère aux commentaires des principaux contributeurs et applaudit la position du Mexique au sujet de l'ajustement de la quote-part. Il considère pertinent que l'Institut élabore une proposition qui envisage d'atteindre l'équilibre mentionné par quelques-uns des représentants, proposition qui serait analysée pendant les réunions prévues pour la prochaine année. Il exprime sa reconnaissance à l'Institut pour la gestion efficace des ressources financières et pour les produits et l'appui offerts à ses pays membres, autant de raisons pour lesquelles son pays est prêt à envisager une révision des quotesparts.
- 3.6.3.17 Le représentant des Bahamas exprime sa volonté de faire tout son possible pour que son gouvernement apporte son soutien à l'Institut en ce qui concerne les quotes-parts et il demande que le débat se poursuive à ce propos.

- 3.6.3.18 Le représentant du Suriname reconnaît qu'il est important d'ajuster les quotes-parts, mais il signale que, dans son cas, il doit consulter les autorités pertinentes de son pays.
- 3.6.3.19 Le Directeur général remercie les représentants de débattre ouvertement de la question du budget et d'exprimer leur soutien à l'égard de l'IICA. Il reconnaît que cette question a suscité des préoccupations de manière récurrente et que les décisions qui seront adoptées peuvent conduire à un changement important dans le budget de l'Institut. Il explique que, plus que d'un budget de quotes-parts nominalement gelées, il s'agit d'un budget qui perd de la valeur réelle chaque année, ce qui compromet la capacité de l'IICA à assumer ses responsabilités.
- 3.6.3.20 Il demande que la possibilité lui soit donnée de présenter une proposition raisonnable et fondée pour justifier une augmentation des quotes-parts garantissant la viabilité de l'Institut, à laquelle il convient d'accorder toute l'attention voulue. Il assure que toute augmentation nominale des ressources provenant des quotes-parts sera utilisée non pas pour accroître la bureaucratie, mais plutôt pour profiter aux pays, dont les priorités agroalimentaires et rurales seront prises en compte, y compris celles qui s'inscrivent dans le thème de l'eau. Il pense qu'il n'y a pas de meilleur moment pour promouvoir l'agriculture que la période actuelle et il se dit entièrement convaincu que l'IICA peut jouer un rôle important dans le renforcement de l'agriculture des Amériques. Pour ce faire, cependant, il est nécessaire d'investir plus dans l'Institut. Le Directeur général fait observer que, pratiquement, les possibilités d'économies et d'améliorations dans la gestion institutionnelle sont épuisées et que toute coupure additionnelle nuira à la capacité de répondre aux demandes des pays.
- 3.6.3.21 Le Président propose que l'IICA présente, dans un délai de trois mois, une proposition d'augmentation des quotes-parts qui sera portée à la connaissance des États membres.
- 3.6.3.22 Le représentant du Canada se dit d'accord avec la demande du Directeur général à l'effet qu'il lui soit permis d'élaborer une proposition d'augmentation des quotes-parts, mais il estime que le délai de trois mois est court pour prendre une décision. En conséquence, il propose que les pays prennent une décision au sujet du budget à la prochaine réunion ordinaire du Conseil (2015). Il considère que la proposition de l'IICA doit contenir plusieurs scénarios, comme des scénarios de croissance zéro, d'augmentation progressive des quotes-parts et d'augmentation selon un pourcentage déterminé.

3.6.3.23 Le Président accueille favorablement la proposition du représentant du Canada et demande au Directeur général de préparer une proposition d'augmentation des quotes-parts qui envisage diverses solutions, et d'utiliser les réunions subséquentes des organes de direction de l'IICA pour analyser la proposition et en débattre, dans le but d'arriver à un accord au sujet du budget futur de l'Institut.

3.7 États financiers de l'IICA pour l'exercice 2012 et rapport des commissaires aux comptes

3.7.1 Le Secrétaire des services institutionnels de l'IICA se réfère aux états financiers de l'IICA pour l'exercice 2012. Il fait observer à ce propos que, selon le rapport du cabinet de vérification indépendante Ernst & Young, l'Institut a présenté raisonnablement, dans tous les aspects importants, sa position financière au 31 décembre 2012, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis (USGAAP). Il fait savoir également que les commissaires aux comptes ont souligné l'importance pour l'IICA de réaliser des études actuarielles au sujet des provisions pour le paiement des prestations versées au personnel, en cas de cessation de services, question qui a été examinée dans le passé, avec pour conclusion qu'il ne convenait pas de réaliser de telles études en raison de leur coût élevé.

3.8 Lecture et approbation de projets de résolution

3.8.1 La Rapporteuse donne lecture du projet de résolution « Programme-budget 2014-2015 », lequel est adopté sans modifications.

3.9 Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil

3.9.1 Le représentant du Mexique remercie le Gouvernement, le peuple et le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de l'Argentine pour leur extraordinaire hospitalité. Il saisit l'occasion pour adresser une cordiale invitation, au nom du Gouvernement des États-Unis du Mexique, afin que la prochaine réunion du Conseil se tienne dans son pays.

3.10 Clôture de la séance

3.10.1 La troisième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 12 h 45 le 26 septembre 2013.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4.1 *Ouverture de la séance*

4.1.1 La quatrième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 14 h 40 heures le 26 septembre 2013, dans le salon Luis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, sous la présidence de Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine.

4.2 *Rapport sur le travail du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pendant la période 2011-2012*

4.2.1 Le Secrétaire technique fait savoir que, conformément à la demande qui lui avait été faite, Monsieur Matthew Walter, Ministre de l'Agriculture et de la Sylviculture de la Dominique, a présenté à la réunion ordinaire du Comité exécutif tenue en octobre 2012, son rapport sur son travail en qualité de représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2012, rapport qui a été mis à la disposition des représentants des pays dans le système d'information de la présente réunion du Conseil.

4.3 *Proposition de modification au mécanisme de roulement des pays qui représentent le Conseil auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE*

4.3.1 Le Secrétaire technique fait savoir qu'une conclusion a été apportée à la proposition visant à faire en sorte que, à partir de 2015, il y ait un nouveau roulement des États membres dans la représentation du Conseil auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE. Il ajoute que cette proposition de nomination et de roulement, contenue dans le document de travail n° 363, tient compte de la proposition présentée lors de la réunion ordinaire du Conseil tenue en 2011, de permettre que ce soit le même pays qui représente le Conseil auprès des deux instances de direction du CATIE, et qu'elle est disponible dans le système d'information de la présente réunion du Conseil. Si elle est jugée acceptable, elle fera l'objet d'un projet de résolution.

4.4 *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif*

4.4.1 Le Secrétaire technique, faisant référence au rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la Seizième réunion ordinaire du Conseil (2011) et des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif (2012 et 2013), fait observer que, dans les réunions passées du Conseil, un temps considérable était consacré à l'analyse de ces rapports. Il explique que, pour permettre un examen plus efficace de cette question pendant la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil, ces rapports ont été mis à la disposition des États membres à l'avance sur le site web de l'IICA. Les rapports expliquent en détail le degré d'avancement de la mise en œuvre de chacune des résolutions adoptées pendant les réunions susmentionnées et, en conséquence, si les représentants des États membres souhaitent exprimer des doutes ou des commentaires au sujet de la mise en œuvre de ces résolutions, il propose que ces remarques soient apportées en privé.

4.5 *Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil*

4.5.1 Le Secrétaire technique fait savoir que, suite à l'offre du Gouvernement du Mexique de tenir la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil dans ce pays, il ne reste plus qu'à adopter la résolution sur la décision que prendra le Conseil au sujet de cette offre.

4.5.2 Le Directeur général remercie le Gouvernement du Mexique pour son offre d'accueillir la prochaine réunion du Conseil. Il remercie également le Gouvernement de l'Argentine pour l'hospitalité et la diligence dont il a fait preuve en sa qualité d'hôte de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil.

4.6 *Lecture et approbation de projets de résolution*

4.6.1 La Rapporteuse donne lecture des projets de résolution suivants : a) Autorisation pour que le Comité exécutif, à sa Trente-quatrième réunion ordinaire, approuve le Plan à moyen terme (PMT) de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour la période 2014-2018; b) Octroi au Directeur général élu de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'une procuration générale étendue aux actes de disposition pour la période 2014-

2018; c) Rapport sur les perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques 2014, d) Rapport de gestion de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour la période 2010-2013; e) Rapport sur le recouvrement des quotes-parts; f) États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2011 et 2012, rapports des commissaires aux comptes et Dix-huitième et Dix-neuvième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV); g) Proposition relative à la modification du mécanisme de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce Centre; h) Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif; i) Renforcement des capacités en gestion des ressources hydriques pour l'agriculture dans les Amériques, et j) Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil). Tous les projets de résolution susmentionnés sont adoptés sans modifications.

- 4.6.2 La Rapporteuse donne lecture du projet de résolution « Récupération de la capacité financière de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ». Après la lecture, la Présidente donne la parole aux représentants des pays membres de l'IICA afin qu'ils s'expriment à ce sujet.
- 4.6.2.1 Le représentant du Canada exprime son inquiétude au sujet du contenu des points du dispositif. Il se dit préoccupé par le fait que, dans le premier point, soit établi l'engagement à « renforcer la situation financière » de l'IICA, ce qui pourrait signifier l'engagement à accroître le budget. Il demande également que soit éliminée l'expression « récupération financière » dans le deuxième point. Il suggère aussi que le dernier considérant indique « l'IICA informe que les possibilités de nouvelles économies sont épuisées » et que, au lieu de « aux États membres », il soit écrit « à certains des États membres ».
- 4.6.2.2 Le Président suggère que, dans les textes des points du dispositif, soit omise l'expression « augmentation nominale » et qu'il soit inscrit dans le projet de résolution que diverses propositions ou solutions seront élaborées pour renforcer financièrement l'Institut.

- 4.6.2.3 Le Conseiller juridique propose que le second point du dispositif soit rédigé comme suit : « Demander au Directeur général de soumettre à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif diverses propositions pour renforcer financièrement l'Institut, y compris la possibilité d'une augmentation nominale du budget ».
- 4.6.2.4 Le représentant du Canada indique qu'il est d'accord avec le libellé proposé par le Conseiller juridique et propose d'éliminer le premier point du dispositif.
- 4.6.2.5 Le Président propose au représentant du Canada de travailler de concert avec le Conseiller juridique pour élaborer une proposition rédigée d'une autre manière. Il propose également de combiner les points qui pourraient être considérés redondants en un seul point.
- 4.6.2.6 La représentante du Nicaragua suggère que, dans le projet de résolution, il soit précisé que seront élaborées diverses propositions pour actualiser le budget avec lequel l'Institut fonctionne.
- 4.6.2.7 Le représentant du Brésil recommande que, dans le second point du dispositif, il soit indiqué que les propositions « auront pour but le renforcement de l'Institut ». Il ajoute qu'il ne peut pas prendre d'engagements pour approuver un projet de résolution qui a des répercussions financières pour son pays.
- 4.6.2.8 Le représentant d'El Salvador fait savoir qu'il est prêt à travailler avec le Directeur général pour analyser la question du renforcement financier de l'Institut et élaborer une proposition qui sera présentée à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif, dans laquelle sera précisé et justifié le montant de l'augmentation budgétaire requise pour répondre aux besoins institutionnels.
- 4.6.2.9 La représentante de l'Argentine rappelle que, lors de la réunion ordinaire du Conseil tenue en 2011, l'IICA, se basant sur une étude réalisée par une commission ad hoc, a présenté une proposition comportant diverses solutions pour augmenter le budget, fondée sur la nécessité de rétablir le pouvoir d'achat perdu des quotes-parts et de renforcer les activités de coopération technique.
- 4.6.2.10 Le Directeur général propose de retirer le projet de résolution et demande qu'on l'autorise à élaborer une proposition, dûment documentée et comportant plusieurs scénarios, qui serait présentée à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif. Il explique que dans l'élaboration de cette proposition, il pourra compter

sur les conseils de la CCSQG et qu'il prendra en considération les contributions apportées par les représentants, y compris les observations présentées lors de la réunion précédente du Conseil, comme l'a indiqué la représentante de l'Argentine.

- 4.6.2.11 La représentante du Costa Rica reconnaît que les quotes-parts ont été bloquées pendant 19 ans. Elle fait remarquer qu'un nombre considérable de représentants sont conscients de la nécessité de renforcer le budget institutionnel. Elle préconise donc que le projet de résolution ne soit pas écarté et qu'y soient inclus les points proposés par le Directeur général, de telle sorte que le projet dicte un mandat clair pour que la Direction générale élabore, avec l'appui de la CCSQG, une proposition portant sur les divers scénarios budgétaires de l'Institut, qui serait présentée au Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire.
- 4.6.2.12 La représentante du Pérou et le représentant des États-Unis d'Amérique appuient la proposition du Directeur général. Le second ajoute qu'il souhaite renforcer l'Institut et ne pas nuire à son bon travail.
- 4.6.2.13 Les représentants d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas et du Nicaragua conviennent de la nécessité pour le Conseil d'adopter une résolution qui confie à la Direction générale le mandat de réaliser l'analyse susmentionnée.
- 4.6.2.14 Le représentant du Guyana explique que, si chacun comprend bien les faits historiques qui ont conduit à un gel du budget de l'IICA, il n'en reste pas moins que, lors de la séance précédente, tous les représentants sont convenus que le moment est venu d'examiner la possibilité d'accroître nominalement les quotes-parts. Il mentionne que la Direction générale de l'Institut a respecté la politique de base « zéro » dans l'élaboration des budgets. Il explique que l'idée est que la résolution permette au Directeur général de formuler des propositions en vue du renforcement financier de l'IICA, dans lesquelles pourrait être incluse la possibilité de proposer un changement dans le montant des quotesparts, mais qu'il n'est aucunement question de présenter une résolution dans laquelle seraient approuvés des changements dans ces montants. Il termine en indiquant que le procès-verbal doit indiquer qu'il est décidé de réexaminer la possibilité d'apporter des changements au budget.
- 4.6.2.15 Le représentant du Salvador considère que la proposition du Directeur général est raisonnable. Il ajoute qu'il faut tenir compte des besoins à partir desquels pourra être établi le montant nécessaire pour y répondre et il explique que cet exercice doit être effectué indépendamment de l'existence de la résolution.

- 4.6.2.16 Le représentant du Canada appuie le retrait de la résolution. Il demande quels seront les pays qui composeront le prochain Comité exécutif et à quelle date est prévue sa prochaine réunion.
- 4.6.2.17 Le Secrétaire technique explique que la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif se tiendra probablement au cours du premier semestre de 2014. Il s'engage également à faire connaître les États membres qui le composeront, en foi de quoi la liste des pays correspondants est distribuée en salle. Il explique que le Comité est formé de 12 États membres avec droit de vote, mais que d'autres États membres peuvent participer aux délibérations.
- 4.6.2.18 Le représentant de la Barbade fait savoir qu'il ne lui paraît pas inapproprié qu'une résolution soit adoptée pour confier au Directeur général le mandat de formuler des propositions pour le renforcement financier de l'Institut, qui seront présentées à l'organe de direction susmentionné.
- 4.6.2.19 Le Directeur général remercie tous les représentants de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour le renforcement de l'IICA. Afin de concilier les différentes opinions, il propose de modifier le projet de résolution afin qu'il ne comporte qu'un seul point dans le dispositif, se lisant comme suit : « De demander au Directeur général de présenter au Comité exécutif, à sa prochaine réunion ordinaire, et après avoir consulté la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, différentes propositions relatives à la situation financière actuelle de l'Institut ainsi que des recommandations pour son renforcement financier ».
- 4.6.2.20 Le projet de résolution « Récupération de la capacité financière de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)» est adopté avec cette modification.
- 4.6.3 Puis, la Rapporteuse donne lecture du projet de résolution « Remerciements au Gouvernement de la République argentine », qui est adopté sans modifications.

4.7 Clôture de la séance

- 4.7.1 La quatrième séance plénière de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 16 h 15 le 26 septembre 2013.

SÉANCE DE CLÔTURE

5.1 Ouverture de la séance

5.1.1 La séance de clôture de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence à 16 h 15 le 26 septembre 2013, dans le salon Luis Leloir de l'hôtel Sofitel La Reserva Cardales, dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, sous la présidence de Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine.

5.2 Allocution du Directeur général de l'IICA

5.2.1 Le Directeur général de l'Institut exprime ses remerciements pour le soutien de tous les représentants et cautionne l'engagement de l'Institut à continuer de travailler comme il a été convenu. En ce qui concerne le thème de l'eau, il fait remarquer qu'un mandat clair a été dicté et qu'il a été pris conscience de quelques possibilités pour pouvoir le remplir efficacement. Il affirme que l'agriculture mondiale traverse une époque de changements et que le secteur agricole des Amériques peut jouer un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète, compte tenu de la richesse des ressources naturelles du continent et de la possibilité d'étendre la frontière agricole et les ressources hydriques.

5.2.2 Il remercie le Gouvernement et le peuple de la République argentine pour leur accueil, Monsieur Lorenzo Basso, Secrétaire à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine, qui a exercé la fonction de président de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013, pour son excellente conduite de la réunion, et la représentante du Costa Rica, qui a exercé la fonction de rapporteuse avant tant d'efficacité.

5.2.3 Puis, il exprime sa reconnaissance aux directeurs honoraires de l'IICA pour leurs conseils pendant la réunion et pendant tout son mandat. Il remercie Monsieur Norberto Yauhar, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République argentine, le personnel du Secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de la République argentine et le personnel de l'IICA pour leur travail

dans l'organisation de la réunion. Il exprime également sa gratitude à la presse, aux interprètes et à l'artiste qui a traduit les exposés et les délibérations du forum « De l'eau pour nourrir la terre » en représentations graphiques. Enfin, il remercie le Gouvernement du Mexique pour son offre d'accueillir la prochaine réunion du Conseil.

5.3 Allocution du Président du Conseil

5.3.1 Le Président du Conseil exprime sa satisfaction d'avoir eu l'occasion d'organiser en Argentine la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013. Il remercie les représentants des États membres pour leur présence et leurs contributions, qui ont permis de riches débats au profit de l'agriculture des Amériques.

5.3.2 Il remercie le Gouvernement du Mexique pour son offre d'accueillir la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil. Enfin, il exprime sa gratitude au Directeur général, au Secrétaire du Conseil et à toute l'équipe de soutien logistique et technique de l'IICA et du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de l'Argentine.

5.4 Clôture de la séance

5.4.1 La séance de clôture de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil est levée à 16 h 25 le 26 septembre 2013.

DÉCLARATION D'ARGENTINE



RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013

« De l'eau pour nourrir la terre »

DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ARGENTINE 2013

1. Nous, les ministres et les secrétaires de l'Agriculture des Amériques, dans le cadre de nos compétences, réunis dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, du 25 au 26 septembre 2013, dans le but de dialoguer, d'adopter des engagements et de demander le soutien de la coopération internationale pour promouvoir le développement d'une agriculture compétitive, durable et socialement inclusive ; pour progresser vers l'atteinte de la sécurité alimentaire¹ continentale ; pour œuvrer pour le bien-être rural et la réduction de la pauvreté ; pour impulser l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et pour améliorer les conditions liées à l'accès à l'eau et à son utilisation en agriculture en adoptant une gestion intégrée de l'eau.

Considérant que :

2. Dans les Amériques, la présente Déclaration a, comme cadre de référence, les accords et les mandats adoptés par les chefs d'État et de gouvernement aux divers sommets des Amériques, y compris au Sommet des Amériques sur le développement durable (Bolivie, 1996), lors duquel ont été émis la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra et le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, et les résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) sur la question de l'eau : AG/RES. 2760 (Bolivie, 2012) et AG/RES. 2349 (Panama, 2007).

¹ Pour la Bolivie, ce terme inclut la souveraineté alimentaire.

3. La Déclaration fait suite aux ententes, conclues lors des réunions ministérielles continentales sur l'agriculture et le milieu rural antérieures, en accord avec les objectifs de compétitivité, de durabilité, d'équité et de gouvernance décrits dans le Plan AGRO 2003-2015 et avec la Déclaration des ministres de l'Agriculture de San José 2011.
4. Cette Déclaration contribue à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et appuie les efforts des Nations Unies pour une gestion intégrée des ressources hydriques, tels qu'exprimés dans des initiatives comme la *Décennie Internationale d'Action « L'eau, source de vie » 2005-2015* ; la *Décennie 2010-2020 des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification* ; la *Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)* ; les résolutions 66/288 et 64/292 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulées « *L'avenir que nous voulons* » et « *Le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement* » ; et *L'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013*.
5. Le Principe 2 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement reconnaît que les États disposent du droit souverain d'exploiter leurs propres ressources.

Conscients que:

6. Pour renforcer la sécurité alimentaire, il faut augmenter la productivité agricole tout en employant les ressources de manière durable et que, dans ce sens, l'agriculture des Amériques est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le contexte international actuel caractérisé par l'accroissement constant de la demande d'aliments.
7. L'agriculture fait face à d'immenses défis pour contribuer au développement durable des pays et à l'inclusion sociale. Parmi ces défis, se distingue la nécessité d'augmenter la production et la productivité afin de répondre à la demande d'aliments d'une population qui augmente sans cesse ; la diminution de la fertilité des terres occasionnée par la dégradation des sols ; la concurrence de l'urbanisation croissante ; les effets néfastes des changements climatiques ; la pression pour l'utilisation de l'eau qu'exercent divers secteurs de l'économie et de la société et les situations d'iniquité quant à l'accès à l'eau.
8. La disponibilité de l'eau et son prix abordable sont des facteurs clés de l'accroissement de la productivité de l'agriculture et, par conséquent, du développement. L'amélioration de la qualité des sols entraîne souvent une

hausse de la disponibilité de l'eau pour les cultures et une amélioration de la production durant les périodes de sécheresse.

9. L'eau douce est une ressource qui est limitée, vulnérable, essentielle et stratégique pour le développement viable.
10. Notre continent dispose d'abondantes ressources hydriques, mais la distribution et la disponibilité de l'eau présentent un haut degré de variabilité et d'inégalité entre les régions et les pays ; les Amériques comptent d'ailleurs de larges superficies de terres arides et semi-arides.
11. Les bouleversements climatiques et la variabilité climatique qui en résultent modifient les tendances spatiales et temporelles du cycle hydrique.
12. Les pays déploient divers efforts visant l'amélioration de la gestion intégrée des ressources hydriques, l'adaptation de l'agriculture à la variabilité climatique et la lutte contre la désertification et la sécheresse.
13. La gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture dans chaque pays exige une approche multidimensionnelle et participative qui prend en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux et politico-institutionnels nationaux et des territoires ruraux.
14. Étant donné que l'agriculture est un important consommateur d'eau, son utilisation efficace et la promotion de sa préservation posent un défi aux différents acteurs qui doivent aussi minimiser la contamination des eaux de surface et souterraines. L'agriculture doit donc réussir à atteindre une efficacité et une productivité accrues dans l'utilisation de l'eau, afin d'obtenir davantage d'aliments et d'autres produits et sous-produits agricoles avec une quantité inférieure d'eau et des répercussions sociales et environnementales minimales.
15. Il existe des inégalités dans l'accès et l'utilisation des ressources hydriques pour les petits producteurs, et en particulier pour les agricultrices dans certaines régions des Amériques, et il arrive souvent qu'ils dépendent entièrement de l'eau de pluie pour mener leurs activités agricoles.
16. L'innovation contribue à optimiser la gestion intégrée des ressources hydriques et leur utilisation viable en agriculture puisque qu'elle permet d'augmenter la productivité et donc, de libérer de l'eau pour d'autres usages, de réduire la dégradation environnementale et d'améliorer les conditions de sécurité alimentaire et le bien-être de la population rurale.

En considérant que :

17. La demande pour l'eau est de nature multisectorielle puisqu'elle sert à plusieurs fins, surtout pour la production agricole et rend donc inévitable une gestion intégrée des ressources hydriques.
18. La gestion intégrée des ressources hydriques doit se réaliser en conformité avec les politiques publiques mises en œuvre au moyen de programmes et de projets de développement inclusifs et dans le cadre des conventions et des accords internationaux auxquels souscrivent les pays.
19. La multiplicité des usagers et des aspects de la gestion intégrée des ressources hydriques par les institutions multisectorielles pose un défi pour l'action des ministères de l'agriculture en particulier, et du secteur agroalimentaire en général.
20. La formulation et l'exécution des politiques publiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques, exigent une approche multisectorielle et participative, dans le but de satisfaire les besoins des divers groupes d'utilisateurs de manière équitable.

Nous exhortons :

21. Les pays coopérants à soutenir les projets visant l'agriculture sur le Continent, d'une part ; et les organisations internationales de financement et de coopération, les centres de recherche et les mécanismes régionaux de recherche et d'innovation agricoles, d'autre part, à favoriser l'élaboration de programmes nationaux et régionaux qui augmentent les capacités nationales, l'innovation et le transfert de technologies et l'adoption de pratiques et de produits novateurs et à échanger des connaissances pour l'utilisation viable des ressources hydriques en agriculture et dans le milieu rural.
22. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture(IICA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), le Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-ORPAL), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut caribéen de Recherche et de Développement agricoles (CARDI) et d'autres organismes connexes, à mettre sur pied, à

coordonner et à soutenir un programme de coopération technique qui fasse la promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et qui comprenne nécessairement le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions du secteur.

Nous demandons :

23. Au Secrétariat des sommets des Amériques de l'OEA et à la Présidence du VII^e Sommet des Amériques Panama 2015, qu'ils songent à inclure, au programme de ces sommets, les questions relatives à la gestion intégrée des ressources hydriques en général, et aux accords adoptés par la présente Déclaration, en particulier.

Nous nous engageons :

Politiques publiques

24. À développer et à consolider la participation des ministères de l'agriculture à la définition et à l'exécution de politiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques afin d'assurer l'accès et l'approvisionnement en eau, en quantité et qualité nécessaires pour relever les défis de l'agriculture et du développement rural, en tenant compte des diverses conditions géographiques et de la myriade d'utilisations et d'utilisateurs de cette ressource.
25. À promouvoir des politiques agricoles à long terme basées sur des principes techniques et scientifiques solides et qui prennent en compte l'exploitation et l'utilisation viables des ressources hydriques, et les nouveaux défis découlant des bouleversements climatiques.
26. À définir des politiques qui permettent le développement, la commercialisation et l'utilisation de produits de l'innovation, y compris la biotechnologie qui réduit la consommation de l'eau en agriculture, améliore son adaptation aux changements climatiques et augmente la productivité agricole.

Renforcement institutionnel et développement des compétences

27. À impulser le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture, des institutions publiques connexes et des organisations de producteurs dans les domaines suivants : i) conception et mise en œuvre de politiques et

- d'instruments pour la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et dans les milieux ruraux, dans le cadre de la politique nationale sur cette question ; ii) dialogue et concertation avec les autres secteurs économiques et sociaux nationaux, et iii) collaboration avec les organismes internationaux pour renforcer les compétences locales et atteindre les objectifs nationaux.
28. À promouvoir la participation des représentants du secteur agricole au sein des mécanismes institutionnels multisectoriels nationaux chargés des questions liées à la gestion intégrée des ressources hydriques et à leur gouvernance, et à l'élaboration et à l'exécution des plans nationaux d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et de lutte contre la désertification et la sécheresse.
 29. À stimuler, conjointement avec les institutions d'enseignement de chaque pays, la revitalisation et le renforcement des systèmes d'éducation en agriculture, en incluant la gestion des ressources hydriques dans l'enseignement et la recherche, avec une vision intégrale.
 30. À réaliser des programmes de développement des compétences pour améliorer la gestion et l'utilisation de l'eau sans nuire à la compétitivité de l'agriculture, destinés aux entrepreneurs, aux producteurs, aux paysans, aux femmes, aux jeunes et à leurs organisations, en s'assurant que ces programmes prennent en considération les différents systèmes de production et les conditions des utilisateurs dans le but de faire prendre conscience de la nécessité de tirer parti des ressources hydriques de manière efficiente.
 31. À adopter des mesures pour impulser la recherche agricole, les services de vulgarisation, la formation et l'éducation, pour que chacun de nos pays progresse dans la description et la caractérisation des utilisations de l'eau dans les divers systèmes de production et de la part de différents types de producteurs, afin d'opter pour les actions adéquates dans chaque cas.
 32. À promouvoir le développement et le transfert de technologies pour la collecte et l'utilisation productive et efficiente des ressources hydriques, en priorisant les technologies appropriées et accessibles pour les divers types de producteurs, en particulier pour l'irrigation efficace, la réutilisation de l'eau résiduelle traitée et la collecte, l'emménagement et la distribution de l'eau.

Gestion intégrée des ressources hydriques et changements climatiques

33. À impulser une gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture qui contribue à l'adaptation de cette dernière aux changements climatiques, en se basant sur les principes scientifiques et en conformité avec l'ordre juridique de chaque pays et dans le respect de la culture et des traditions nationales ainsi que des connaissances des communautés et des peuples autochtones concernés.
34. renforcer et à moderniser les systèmes d'information agricole arrimés aux systèmes nationaux responsables de la gestion des ressources hydriques, afin de connaître sans délai le volume d'eau attribué au secteur, pour faciliter la prise de décisions sur son utilisation.
35. À initier ou à consolider des processus de planification pour l'agriculture, la mise sur pied de programmes et l'utilisation de technologies qui facilitent l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et à la disponibilité des ressources hydriques par, notamment, des projets de diversification, de reconversion, d'ensemencement direct, de systèmes d'irrigation et de relocalisation de la production.
36. À renforcer les efforts intersectoriels publics et privés de gestion des risques en agriculture et pour les milieux ruraux, occasionnés par les phénomènes météorologiques comme les inondations et les sécheresses récurrentes, en prenant en compte les besoins des secteurs économiques et sociaux plus vulnérables ou des secteurs les plus touchés.
37. À favoriser, de concert avec les institutions nationales, les mécanismes régionaux et, si besoin est, avec l'aide des organisations internationales pertinentes :
 - a. La consolidation des systèmes d'information hydrométéorologique, d'alerte précoce, de gestion des risques, de scénarios climatiques et de prévision et de prévention des phénomènes météorologiques extrêmes, comme base pour la conception et la mise en œuvre de stratégies pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et d'instruments de gestion dans les domaines et zones de production ainsi que dans les territoires et bassins versants.

- b. L'articulation et l'intégration des systèmes d'information hydro-météorologique et d'alerte précoce et l'incorporation de nouvelles technologies satellitaires et de télémessure, de géomatique et de géoréférencement

Innovation et productivité dans le domaine de l'eau

38. À renforcer l'innovation dans les systèmes de production dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, dans le but d'améliorer la gestion de l'eau utilisée en culture sèche et de terres irrigables.
39. À consolider les systèmes d'information et de diffusion des innovations qui contribuent à une meilleure consommation de l'eau en agriculture.
40. À cibler la promotion des innovations axées sur la hausse de la productivité des ressources hydriques dans les domaines prioritaires suivants :
 - a. Définition, évaluation et diffusion des techniques ou des technologies pour l'utilisation durable de l'eau en agriculture, y compris les techniques et technologies traditionnelles et des peuples autochtones.
 - b. Développement et renforcement de l'agriculture de précision (irrigation de précision, irrigation au goutte-à-goutte et irrigation souterraine) et d'autres technologies qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation de l'eau, comme la fertirrigation et l'hydroponie.
 - c. Renforcement des capacités des systèmes nationaux de science et de technologie, de vulgarisation et des organisations et des institutions, afin d'améliorer les connaissances et la formation sur l'utilisation durable de l'eau de surface et souterraine en agriculture, sur la collecte des eaux et sur l'emploi de l'eau recyclée en agriculture.
 - d. Mise au point d'innovations biotechnologiques dans la production agricole qui améliorent la gestion efficace de l'eau, telles que la bioremédiation et le développement de variétés tolérantes au stress hydrique.
 - e. Amélioration des connaissances dans la gestion des bassins pour une meilleure compréhension du cycle hydrologique et pour l'utilisation productive de l'eau.

41. À améliorer l'articulation des systèmes d'innovation agricole et à exercer un leadership proactif dans l'attribution des ressources humaines, financières et matérielles pour mener des recherches portant sur l'utilisation optimale de l'eau en agriculture.

Investissements

42. À favoriser les investissements dans les infrastructures hydriques (en particulier dans les infrastructures d'irrigation et de drainage), en agrométéorologie et dans l'incorporation des technologies spatiales et de la communication pour la gestion efficace des ressources hydriques, en conformité avec les politiques nationales.

Qualité de l'eau : contamination et innocuité des aliments

43. À renforcer les programmes d'aide technique pour améliorer la qualité de l'eau destinée à l'irrigation et aux procédés de production dans les chaînes agroalimentaires, pour mieux assurer l'innocuité des aliments.

Coopération nationale et internationale

44. À faire la promotion des associations publiques et privées du secteur agricole qui contribuent, de concert avec d'autres secteurs, à rehausser l'efficacité de la gestion de l'eau en agriculture.
45. À impulser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions publiques liées à la gestion intégrée des ressources hydriques, avec le soutien de toutes les organisations internationales actives sur le Continent.
46. À assurer la promotion et le renforcement des mécanismes régionaux existants pour l'analyse et la définition de stratégies en matière de gestion intégrée des ressources hydriques pour l'agriculture.
47. À continuer de soutenir l'IICA dans l'amélioration de ses capacités, en collaboration avec ses pays membres, afin de mettre sur pied un programme continental relatif à l'eau en agriculture, conformément à la présente Déclaration.

Signée dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, Argentine, le vingt-six septembre de l'an deux mille treize.

Antigua-et-Barbuda
Nathaniel Hilson Baptiste

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Hilson Baptiste", written over a horizontal line.

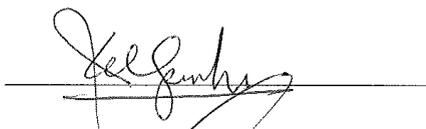
Bahamas
V. Alfred Gray

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. Alfred Gray", written over a horizontal line.

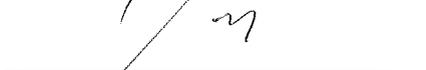
Barbade
Michael I. King

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael I. King", written over a horizontal line.

Belize
José Alpuche

A handwritten signature in black ink, appearing to read "José Alpuche", written over a horizontal line.

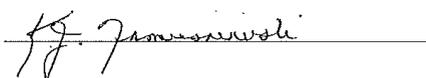
Bolivie
Víctor Hugo Vásquez Mamani

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. H. Vásquez Mamani", written over a horizontal line.

Brésil
Antonio Eustáquio Andrade Ferreiro

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Antonio Eustáquio Andrade Ferreiro", written over a horizontal line.

Canada
Kristina J. Namiesniowski

A handwritten signature in black ink, appearing to read "K. J. Namiesniowski", written over a horizontal line.

Chili
Felipe Martin Cuadrado



Colombie
Carlos Rodado Noriega



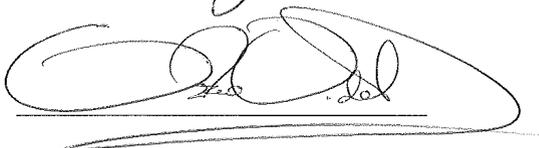
Costa Rica
Gloria Abraham Peralta



Dominique
Matthew J. Walter



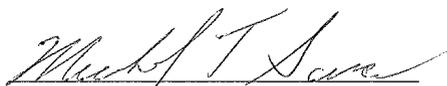
Équateur
Gloria Vidal



El Salvador
Pablo Ochoa Quinteros



États-Unis d'Amérique
Michael T. Scuse



Grenade
Roland Bhola



Guatemala
Carlos Alfonso Anzueto del Valle



Guyana
Leslie Ramsammy



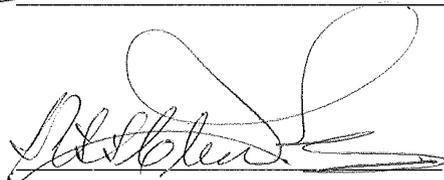
Haïti
Joseph Vernet



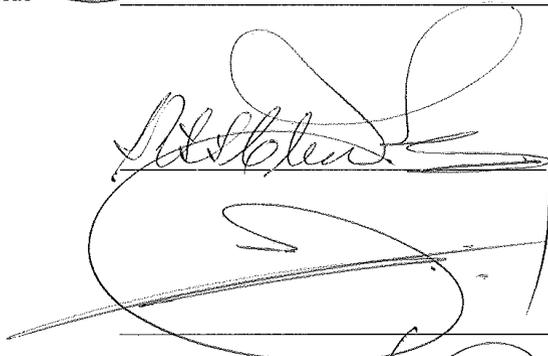
Honduras
Jacobo José Regalado Weizemblut



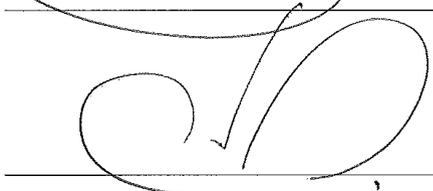
Jamaïque
Roger Clarke



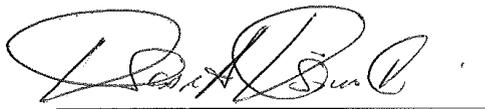
Mexique
Ricardo Aguilar Castillo



Nicaragua
Amanda Lorio Arana



Panama
Oscar A. Osorio Casal



Paraguay
Jorge Raul Gattini Ferrerira



Pérou
Ana Isabel Domínguez del Aguila



République Dominicaine
Agnes Cishek Herrera



Saint-Kitts-et-Nevis
Nigel Alexis Carty



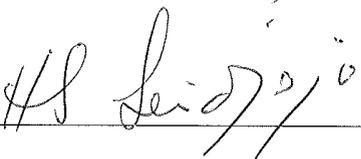
Saint-Vincent-et-Grenadines
Saboto Scofield Caesar



Sainte-Lucie
Sunita Daniel



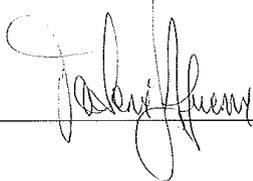
Suriname
Hendrik Soerat Setrowidjojo



Trinité-et-Tobago
Ann Marie Dardaine



Uruguay
Tabaré Aguerre





LORENZO BASSO
SECRETARIO DE AGRICULTURA, GANADERIA ; PESCA

Por

Norberto Yahuar
Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Présidente de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et coopération technique		
Rés. 479	Rapport de gestion de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour la période 2010-2013	87
Rés. 480	Rapport sur les Perspectives de l'agriculture et du Développement Rural dans les Amériques 2014	88
Rés. 481	Autorisation pour que le Comité Exécutif, à sa Trente-quatrième Réunion Ordinaire, approuve le Plan à Moyen Terme de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour la période 2014-2018	89
Rés. 482	Renforcement des capacités en la gestion des ressources hydriques pour l'agriculture dans les Amériques	91
B. Questions budgétaires et financières		
Rés. 483	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	94
Rés. 484	États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2011 et 2012, Rapports des Commissaires aux Comptes et Dix-huitième et Dix-neuvième Rapports du Comité de Révision de la Vérification (CRV)	96
Rés. 485	Programme-budget 2014-2015	98
Rés. 491	Récupération de la capacité financière de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	111

C. Questions liées aux organes de direction

Rés. 486	Octroi au Directeur général élu de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'une procuration générale étendue aux actes de disposition pour la période 2014-2018	102
Rés. 487	Proposition relative à la modification du mécanisme de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce Centre	104
Rés. 488	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif	107
Rés. 489	Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	108
Rés. 490	Remerciements au Gouvernement de la République argentine	110

IICA/JIA/Res. 479 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 479

**RAPPORT DE GESTION DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR LA PÉRIODE 2010-2013**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du Directeur général de l'IICA sur la gestion de l'administration dont il a la responsabilité pour la période 2010-2013,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente-troisième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 565 (XXXIII-O/13), a décidé : a) d'adopter le rapport de gestion 2010-2013; b) de féliciter le Directeur général ainsi que les fonctionnaires de l'Institut pour le travail accompli et les résultats obtenus, rendus possibles grâce au soutien des États membres, et c) d'exhorter les États membres à concrétiser les initiatives visant le renforcement technico-administratif et financier de l'Institut, afin que celui-ci puisse compter sur les moyens adéquats pour mener à bien ses mandats;

Que le rapport présenté par le Directeur général constitue une synthèse adéquate du travail de l'Institut pendant la période 2010-2013,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion 2010-2013.
2. De féliciter le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut pour les réalisations obtenues pendant la période 2010-2013, tant dans le domaine de la coopération technique que dans le processus de renforcement financier et de modernisation de l'Institut.

IICA/JIA/Res. 480 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 480**RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES AMÉRIQUES 2014**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-septième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques 2014 »,

CONSIDÉRANT :

Que, dans la Déclaration ministérielle de Bâvaro 2001, les pays des Amériques se sont engagés à s'occuper de la pauvreté rurale et à réaliser des progrès importants dans sa réduction;

Que le Règlement intérieur du Conseil, dans son article 3.a, stipule qu'il incombe à cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de prendre connaissance du rapport du Directeur général sur l'état du développement de l'agriculture et du milieu rural dans les Amériques;

Que la Direction générale a présenté aux États membres de l'IICA le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques 2014 », dans lequel est mis en évidence le rôle que joue l'agriculture dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté rurale,

DÉCIDE :

D'adopter le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques 2014 » et de souligner son importance pour les gouvernements de la région, en tant qu'instrument de grande utilité pour leurs travaux d'analyse et d'élaboration de politiques.

IICA/JIA/Res. 481 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 481

AUTORISATION POUR QUE LE COMITÉ EXÉCUTIF, À SA TRENTE QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE, APPROUVE LE PLAN À MOYEN TERME DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR LA PÉRIODE 2014-2018

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 2.a du Règlement intérieur du Conseil, cet organe de direction de l'IICA a pour mandat de prendre des mesures relatives à la politique et à l'action de l'Institut et que, en conséquence, il lui incombe d'approuver les plans à moyen terme (PMT) de l'IICA;

Que le Directeur général élu, avec la participation des États membres, doit élaborer le projet de PMT de l'IICA pour la période 2014-2018, en se basant sur les orientations établies dans le Plan stratégique 2010-2020 et sur les mandats dictés par le Comité exécutif et le Conseil;

Que, pour faciliter la mise en œuvre du PMT pour la période 2014-2018, il est nécessaire de veiller à ce que les mandats conférés à l'IICA contenus dans le PMT soient cohérents avec le budget de l'Institut, raison pour laquelle il convient d'établir dans ce plan les exigences financières associées à sa mise en œuvre pendant la période 2014-2018;

Que, compte tenu du fait que le Conseil ne doit pas tenir de réunion ordinaire en 2014, il est nécessaire de déléguer au Comité exécutif, à sa Trente-quatrième réunion ordinaire, le pouvoir d'analyser et d'approuver le projet de PMT de l'IICA pour la période 2014-2018 et les ajustements qu'il est nécessaire d'apporter au Programmebudget 2014-2015 pour permettre la mise en œuvre du PMT,

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général de préparer, en consultation avec les États membres, le PMT de l'IICA pour la période 2014-2018, en tenant compte des orientations fondamentales suivantes : i) les résolutions en vigueur du Conseil et du Comité exécutif, et ii) les lignes directrices pour l'action de l'Institut contenues dans le Plan stratégique de l'IICA pour la période 2010-2020.
2. D'autoriser le Comité exécutif à approuver, à sa Trente-quatrième réunion ordinaire, le PMT de l'IICA pour la période 2014-2018, ainsi que les ajustements à apporter au Programmebudget de l'Institut 2014-2015 pour permettre la mise en œuvre du PMT.

IICA/JIA/Res. 482 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 482

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN LA GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES POUR L'AGRICULTURE DANS LES AMÉRIQUES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Le document technique IICA/JIA/Doc. 357 (13), « De l'eau pour nourrir la terre », et la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013,

CONSCIENT :

Que l'eau douce est une ressource finie et vulnérable et que l'agriculture a besoin d'un approvisionnement stable et suffisant en eau douce pour atteindre ses objectifs de production;

Que le continent américain possède des ressources hydriques relativement abondantes, et que la gestion intégrée de ces ressources est essentielle et stratégique pour améliorer la productivité de l'agriculture et répondre à la demande d'eau à d'autres fins;

Que le changement climatique pose des menaces pour l'agriculture, en altérant les régimes généraux de distribution de l'eau douce et en rendant plus complexe et plus difficile la lutte contre la désertification et la sécheresse,

TENANT COMPTE :

Des accords et des engagements pris par les pays des Amériques pour améliorer la gestion de l'eau pour l'agriculture, dont la Déclaration sur l'utilisation de l'eau en agriculture, adoptée par les ministres de l'Agriculture membres du Conseil agricole du Sud (CAS), ainsi que la Stratégie et le Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources hydriques en Amérique centrale,

CONSIDÉRANT :

Que l'un des défis les plus importants auxquels font face les pays du continent américain consiste à réaliser une agriculture compétitive, durable, adaptée aux nouvelles conditions qu'imposera le climat et capable d'accroître la production pour répondre à la demande croissante d'aliments, de fibres et de matière première pour la production d'énergie renouvelable, et améliorer les conditions de vie des populations rurales;

Que la gestion intégrée de la ressource hydrique constitue l'un des outils dont disposent les producteurs et les gouvernements pour garantir la durabilité de cette ressource pour les générations à venir, faire face aux menaces et aux effets négatifs de la variabilité et du changement climatiques, accroître la productivité de l'agriculture et lutter contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse;

Qu'il est d'une importance stratégique de renforcer les capacités nationales en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques d'État pour la gestion intégrée des ressources hydriques, et de renforcer également les capacités techniques, opérationnelles et financières des instances œuvrant aux échelles nationale et régionale ainsi qu'aux niveaux des bassins versants, des parcelles de production et des entreprises pour une gestion efficiente et intégrée de ces ressources;

Qu'il est nécessaire que les ministres de l'Agriculture renforcent leur participation au système institutionnel qui se met en place pour progresser vers la gestion intégrée des ressources hydriques,

DÉCIDE :

1. De demander à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'apporter sa collaboration aux ministres de l'Agriculture, dans le cadre de la Déclaration des ministres de l'Agriculture Argentine 2013, dans la conception et l'adoption d'un programme interaméricain de l'eau pour l'agriculture, dont l'axe central sera la gestion intégrée des ressources hydriques.
2. De donner instruction au Directeur général de l'IICA d'inclure, dans les priorités du Plan à moyen terme de l'Institut pour la période 2014-2018, la gestion intégrée des ressources hydriques, en mettant l'accent

sur l'amélioration de l'utilisation de l'eau en agriculture et en prenant en considération la participation et les contributions d'autres institutions techniques et financières à l'appui de la mise en œuvre du Programme interaméricain de l'eau pour l'agriculture.

3. De demander à l'IICA de soumettre au Comité exécutif, à sa Trente-quatrième réunion ordinaire, une proposition visant à inclure le thème de l'eau dans l'agriculture dans son programme de coopération technique, assortie du budget nécessaire à sa mise en œuvre.

IICA/JIA/Res. 483 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 483**RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 361 (13), « Rapport sur le recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que le financement de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'exécution de ses programmes et projets de coopération technique sont réalisables si les États membres versent leurs quotes-parts annuelles en temps voulu;

Que le Conseil, lors de sa Treizième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »,

Que, grâce à l'appui des ministres de l'Agriculture et d'autres autorités des États membres, aux mesures adoptées et aux démarches de la Direction générale, il a été possible d'obtenir un recouvrement plus stable des quotes-parts, ce qui a contribué à l'exécution satisfaisante des services de coopération technique définis dans le Programmebudget 2012-2013 de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ainsi que les autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'IICA, pour les efforts qu'ils ont consentis afin que soient versées en temps voulu les quotesparts annuelles dues à l'Institut.

2. De maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à payer en temps voulu leurs quotes-parts annuelles à l'Institut et à régler les arriérés de quotes-parts des années antérieures.
3. De demander au Directeur général que soient poursuivies les démarches afin de recouvrer les quotes-parts des États membres pour l'année en cours et pour les années antérieures, et que les États membres soient informés sur les progrès accomplis à cet égard.
4. De renforcer l'engagement des États membres à rester à jour dans le paiement de leurs quotes-parts annuelles, et de demander plus particulièrement à ceux qui accusent des arriérés de quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs de respecter les plans de paiement convenus avec l'Institut.

IICA/JIA/Res. 484 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 484**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR LES EXERCICES 2011 ET 2012, RAPPORTS
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DIXHUITIÈME ET DIXNEUVIÈME
RAPPORTS DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 359 (13), « États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2011 et 2012, et rapports des commissaires aux comptes », et IICA/JIA/Doc. 360 (13), « Dix-huitième et Dix-neuvième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, conformément aux dispositions des articles 3.c et 4.d de son Règlement intérieur, a examiné, lors de ses Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires, les états financiers de l'Institut et les rapports des commissaires aux comptes correspondant aux exercices 2011 et 2012 et que, en conséquence, par les résolutions IICA/CE/Res. 554 (XXXII-O/12) et IICA/CE/Res. 568 (XXXIII-O/13), il a recommandé de soumettre les documents susmentionnés à la considération du Conseil;

Que, dans ses Dix-huitième et Dix-neuvième rapports, le CRV affirme avoir examiné les rapports des commissaires aux comptes et avoir déterminé que la Direction générale avait administré adéquatement les ressources financières de l'IICA, conformément aux règlements de l'Institut et aux normes de vérification comptable généralement acceptées;

Que le Comité exécutif, lors de ses Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires, a décidé d'approuver les rapports susmentionnés en adoptant les résolutions IICA/CE/Res. 554 (XXXII-O/12) et IICA/CE/Res. 568 (XXXIII-O/13),

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2011 et 2012, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.
2. D'adopter les Dix-huitième et Dix-neuvième rapports du CRV.
3. D'exprimer aux membres du CRV la satisfaction et les remerciements des États membres pour le travail réalisé.

IICA/JIA/Res. 485 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 485**PROGRAMME-BUDGET 2014-2015**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 362 (13), « Programme-budget 2014-2015 »,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- i. à l'article 8.b, que le Conseil a pour attribution « d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »,
- ii. à l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États américains »,
- iii. à l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le Projet de programme-budget biennal que le Directeur général soumet au Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées »;

Que le Directeur général a soumis la proposition de Programme-budget 2014-2015 au Comité exécutif lors de sa Trente-troisième réunion ordinaire, proposition qui était conforme aux exigences de forme et de fond établies dans les normes en vigueur, et que, par la résolution IICA/CE/Res. 569 (XXXIII-O/13), le Comité a recommandé au Conseil d'approuver cette proposition,

DÉCIDE :

1. D'approuver l'affectation globale au Fonds ordinaire du Programmebudget 2014-2015 de l'Institut d'un montant annuel de 33 910 000 \$ÉU, financé par les quotes-parts des États membres à hauteur de 27 810 000 \$ÉU par an, selon les montants indiqués dans le barème des quotes-parts ci-joint (annexe A), y compris les quotes-parts assignées et les contributions hors quote-part, et par les recettes diverses annuelles de 6 100 000 \$ÉU, constituées de 3 500 000 \$ÉU de recettes escomptées par année et de 2 600 000 \$ÉU par année provenant du Fonds des recettes diverses.
2. D'approuver l'utilisation des ressources établie dans le Programme-budget 2014 selon les affectations pour chacun des chapitres, postes et programmes détaillés dans le document IICA/JIA/Doc. 362 (13), « Programme-budget 2014-2015 », dont le résumé par chapitre figure à l'annexe B de la présente résolution.
3. De demander au Directeur général de soumettre au Comité exécutif, à sa Trentequatrième réunion ordinaire, une proposition de budget des dépenses des fonds autorisés pour le Programmebudget 2015, qui soit conforme aux priorités du nouveau Plan à moyen terme de l'Institut.
4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des virements entre les chapitres du Programmebudget, à condition que le total de ces virements n'augmente ni ne réduise le budget desdits chapitres de plus de 15 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
5. D'autoriser le Directeur général à apporter les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, au cas où les recettes globales des exercices budgétaires de la période 2014-2015 seraient inférieures aux prévisions pour l'exercice biennal susmentionné, et à informer le Comité exécutif et le Conseil de cette situation, le cas échéant.

ANNEXE A
Programme-budget 2014-2015

Barème des quotes-parts des États membres, contributions hors quote-part et recettes diverses (s€U)

ÉTATS MEMBRES	2013		2014			2015			
	OEA ¹		IICA			IICA			
	%	%	Quote-part assignée	Hors quote-part	Total quotes-parts	%	Quote-part assignée	Hors quote-part	Total quotes-parts
			USD ²	USD ²	USD ²		USD ²	USD ²	USD ²
Antigua-et-Barbuda	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Argentine	2,408	2,408	662.400	220.900	883.300	2,408	662.400	220.900	883.300
Bahamas	0,062	0,062	17.100	0	17.100	0,062	17.100	0	17.100
Barbade	0,045	0,045	12.400	0	12.400	0,045	12.400	0	12.400
Belize	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Bolivie	0,049	0,049	13.500	0	13.500	0,049	13.500	0	13.500
Brésil	9,941	9,941	2.734.600	0	2.734.600	9,941	2.734.600	0	2.734.600
Canada	11,972	11,972	3.293.300	0	3.293.300	11,972	3.293.300	0	3.293.300
Chili	1,189	1,189	327.100	0	327.100	1,189	327.100	0	327.100
Colombie	1,049	1,049	288.600	0	288.600	1,049	288.600	0	288.600
Costa Rica	0,221	0,221	60.800	0	60.800	0,221	60.800	0	60.800
Dominique	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Équateur	0,258	0,258	71.000	0	71.000	0,258	71.000	0	71.000
États-Unis d'Amérique	59,470	59,470	16.359.400	0	16.359.400	59,470	16.359.400	0	16.359.400
Grenade	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Guatemala	0,168	0,168	46.200	5.200	51.400	0,168	46.200	5.200	51.400
Guyana	0,022	0,022	6.100	600	6.700	0,022	6.100	600	6.700
Haiti	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Honduras	0,051	0,051	14.000	0	14.000	0,051	14.000	0	14.000
Le Salvador	0,114	0,114	31.400	3.000	34.400	0,114	31.400	3.000	34.400
Jamaïque	0,093	0,093	25.600	0	25.600	0,093	25.600	0	25.600
Mexique	8,281	8,281	2.278.000	217.300	2.495.300	8,281	2.278.000	217.300	2.495.300
Nicaragua	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Panama	0,158	0,158	43.500	4.100	47.600	0,158	43.500	4.100	47.600
Paraguay	0,093	0,093	25.600	2.500	28.100	0,093	25.600	2.500	28.100
Pérou	0,688	0,688	189.300	0	189.300	0,688	189.300	0	189.300
République dominicaine	0,257	0,257	70.700	0	70.700	0,257	70.700	0	70.700
Saint-Kitts-et-Nevis	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Sainte-Lucie	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Suriname	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Trinité-et-Tobago	0,180	0,180	49.500	0	49.500	0,180	49.500	0	49.500
Uruguay	0,214	0,214	58.900	5.200	64.100	0,214	58.900	5.200	64.100
Venezuela	2,186	2,186	601.300	0	601.300	2,186	601.300	0	601.300
TOTAL PARTIEL	99,425	99,425	27.351.200	458.800	27.810.000	99,425	27.351.200	458.800	27.810.000
Cuba	0,575	0,575	158.200	0	158.200	0,575	158.200	0	158.200
TOTAL QUOTES-PARTS	100,000	100,000	27.509.400	458.800	27.968.200	100,000	27.509.400	458.800	27.968.200
RECETTES DIVERSES²					6.100.000				6.100.000
TOTAL FONDS ORDINAIRE⁴					33.910.000				33.910.000

Notes : 1) Le Royaume d'Espagne apporte une quote-part annuelle de 60 000 s€U en tant que membre associé, en vertu de l'accord conclu lors de la première séance plénière de la Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture tenue le 26 novembre 2001 à Bâvaro, République dominicaine; 2) Les quotes-parts de 2013 comprennent la contribution hors quote-part du Guyana

1/ Conformément à la résolution AG/RES.2762XLI-O/12) de l'Assemblée générale de l'OEA du 4 juin 2012.

2/ Les recettes diverses en 2014 et 2015 sont composées de 3 500 000 s€U en recettes estimées et 2 600 000 s€U du Fonds des recettes diverses.

3/ Arrondi à la centaine près.

4/ Le total du Fonds ordinaire ne comprend pas Cuba.

ANNEXE B
Affectation du Fonds ordinaire par chapitre pour l'année 2014
(\$ÉU)

CHAPITRE	QUOTES-PARTS	RECETTES DIVERSES	FONDS ORDINAIRE	
			\$ÉU	%
CHAPITRE I : Services directs de coopération technique	24.891.719	5.752.818	30.644.538	90,4%
Innovation pour la productivité et la compétitivité	7.482.392	1.474.454	8.956.846	29,2%
Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments	6.087.075	1.517.992	7.605.067	24,8%
Agroentreprises et commercialisation	6.286.932	1.298.838	7.585.771	24,8%
Agriculture, territoires et bien-être rural	5.035.320	1.461.534	6.496.854	21,2%
CHAPITRE II : Frais de direction	1.589.883	68.438	1.658.321	4,9%
Bureau du Directeur général	630.423	19.700	650.123	39,2%
Secrétariat des services institutionnels	959.460	48.738	1.008.198	60,8%
CHAPITRE III : Frais généraux et provisions	1.230.000	20.000	1.250.000	3,7%
Organes de direction	400.000	0	400.000	32,0%
Assurances institutionnelles	420.000	0	420.000	33,6%
Pensions anciens Directeurs	280.000	0	280.000	22,4%
Contribution à l'administration du Fonds de retraites et pensions	25.000	0	25.000	2,0%
Contribution au Tribunal administratif de l'OEA	25.000	0	25.000	2,0%
Vérification externe	80.000	0	80.000	6,4%
Programme d'aide en cas d'urgence	0	20.000	20.000	1,6%
CHAPITRE IV : Modernisation de l'infrastructure et de l'équipement	98.398	258.744	357.142	1,1%
TOTAL	27.810.000	6.100.000	33.910.000	100,0%

IICA/JIA/Res. 486 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 486

OCTROI AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ÉLU DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA) D'UNE PROCURATION GÉNÉRALE ÉTENDUE AUX ACTES DE DISPOSITION POUR LA PÉRIODE 2014-2018

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 368 (13), « Octroi au Directeur général d'une procuration générale étendue aux actes de disposition pour la période 2014-2018 »,

CONSIDÉRANT :

Que, lors de la première séance plénière de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil, tenue le 25 septembre 2013, M. Víctor Manuel Villalobos Arámbula a été élu Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018;

Que cette élection a été effectuée conformément aux dispositions des articles 8.f et 19 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (la Convention) et des articles 2.f, 103 et 106 du Règlement intérieur du Conseil;

Que, pendant la période 2014-2018, qui commencera le 15 janvier 2014 et se terminera le 15 janvier 2018, le Directeur général élu exercera la représentation légale de l'Institut;

Que, conformément à l'article 20 de la Convention, le Directeur général est le représentant légal de l'Institut et qu'il est également responsable de l'administration de la Direction générale;

Que, aux termes de la réglementation costaricienne, les procurations générales et les procurations générales étendues aux actes de disposition doivent être inscrites au Registre public du Costa Rica, pays siège de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De donner au Directeur général élu une procuration générale étendue aux actes de disposition, pour une période de quatre ans comptée à partir du 15 janvier 2014, afin qu'il puisse exercer pleinement les responsabilités que la Convention de l'Institut, dans son article 20, et le Règlement intérieur de la Direction générale, dans son chapitre II, assignent au Directeur général.
2. De conférer cette procuration générale étendue aux actes de disposition conformément aux prescriptions, en général, du Code civil de la République du Costa Rica, pays siège de l'Institut, et, en particulier, de l'article 1253 dudit Code.
3. D'habiliter le Directeur général élu, M. Víctor Manuel Villalobos Arámbula, à donner des procurations de tout type et à les révoquer, ainsi qu'à faire figurer au protocole et à enregistrer auprès des autorités compétentes la procuration qui lui est conférée.
4. De charger le Directeur général en exercice de réaliser les démarches légales nécessaires pour l'exécution des présentes instructions.

IICA/JIA/Res. 487 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 487

PROPOSITION RELATIVE À LA MODIFICATION DU MÉCANISME DE NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL) AUPRÈS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CE CENTRE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 363 (13), « Proposition relative à la modification du mécanisme de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce Centre »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la Loi constitutive du CATIE, le Conseil doit désigner un état membre de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui n'est pas membre du CATIE pour être son représentant auprès du Conseil d'administration du CATIE (clause 10) et un représentant auprès du Conseil supérieur de ce Centre (clause 16);

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 397 (XII-O/03), le Conseil a adopté un mécanisme de roulement qui lui permet d'être représenté par un État membre pour une période de trois ans auprès du Conseil d'administration du CATIE, et pour une période de deux ans auprès du Conseil supérieur de ce Centre;

Que le cycle de roulement proposé pour la nomination du représentant auprès du Conseil d'administration étant terminé, il faut proposer un nouveau cycle;

Que, le 21 octobre 2011, par la résolution IICA/JIA/Res. 473 (XVI-O/11), le Conseil a défini les responsabilités de son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE;

Que, lors de la Trentedeuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA, l'Argentine a fait valoir la nécessité : a) que les fonctions du représentant du Conseil auprès du Conseil d'administration du CATIE soient définies à partir des fonctions du Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur de ce Centre, et b) que le Conseil soit représenté par un seul pays au sein des deux organes de direction du CATIE, afin de faciliter le suivi des accords et la présentation des résultats;

Que le Comité exécutif, à sa Trentetroisième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 575 (XXXIII-O/13), a recommandé que le Conseil établisse un nouveau roulement pour la nomination de son représentant auprès du Conseil supérieur et auprès du Conseil d'administration du CATIE à partir de 2015, et qu'il modifie également les responsabilités de son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, qui ont été approuvées en 2011,

DÉCIDE :

1. De statuer que, à partir de l'année 2015, la personne qui représente le Conseil auprès du Conseil supérieur et auprès du Conseil d'administration du CATIE soit désignée par un seul État membre de l'IICA, conformément au tableau suivant :

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CATIE		
Régions	Pays	Période
Sud	Chili	2015-2017
Andine	Équateur	2018-2020
Caraïbe	Grenade	2021-2023
Nord	Canada	2024-2026

2. De recommander au Directeur général de l'IICA qu'il procède en ce sens, conformément au mécanisme de roulement établi dans le tableau précédent, et qu'il demande aux États membres concernés de désigner la personne qui représentera le Conseil auprès desdits organes de direction du CATIE;

3. De modifier l'annexe de la résolution IICA/JIA/Res. 473 (XVI-O/11) pour que :

- i. le titre soit : « *Responsabilités du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE* »;
- ii. le texte du point 2 se lise comme suit :

Travailler en coordination avec le Directeur général de l'IICA et les États membres pour définir la position du Conseil sur les questions traitées par le Conseil supérieur et le Conseil d'administration du CATIE, en particulier sur les décisions qu'ils adoptent en vue d'étendre le Programme d'action conjointe IICA-CATIE ou les décisions afférentes et en vue de consolider les mécanismes d'exécution de l'action conjointe;

- iii. le texte du point 4 se lise comme suit :

Consulter les États membres et le Directeur général de l'IICA sur les questions à l'ordre du jour du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE qui pourraient avoir un lien avec l'IICA ou avec son patrimoine, en particulier sur les questions qui exigent un vote du Conseil supérieur ou du Conseil d'administration.

IICA/JIA/Res. 488 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 488

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS
DE LA SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE ET DES TRENTE-DEUXIÈME ET TRENTE-TROISIÈME
RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Les documents : a) IICA/JIA/Doc. 365 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil », et b) IICA/JIA/Doc. 366 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et qu'elle s'est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'adopter les rapports intitulés : a) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil », et b) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif ».

IICA/JIA/Res. 489 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 489

DATE ET LIEU DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 367 (13), « Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil : a) les réunions ordinaires de cet organe de direction de l'Institut de coopération pour l'agriculture (IICA) se tiennent tous les deux ans, de préférence durant le second semestre de la seconde année de l'exercice biennal; et b) au cours de chacune de ces réunions, le Conseil doit annoncer le lieu et la date provisoires de la réunion ordinaire suivante, selon les offres présentées par écrit par les gouvernements des États membres au Directeur général de l'IICA ;

Que, conformément à l'article 9 de la Convention sur l'IICA et à l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil, il incombe à ce dernier de prendre une décision au sujet des offres des États membres d'accueillir les réunions ordinaires du Conseil dans leurs pays, en respectant le principe du roulement et de la distribution géographique ;

Que le gouvernement du Mexique, par voie de communication écrite, a offert d'accueillir la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil dans son pays,

DÉCIDE :

1. De remercier sincèrement le Mexique de son offre, laquelle témoigne d'un intérêt exceptionnel pour les affaires de l'Institut.
2. D'établir, conformément aux dispositions de la Convention et du Règlement intérieur du Conseil, que sa Dixhuitième réunion ordinaire se tiendra au Mexique au cours du second semestre de l'année 2015.

IICA/JIA/Res. 490 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 490

REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, grâce à l'hospitalité du Gouvernement de la République argentine, se sont tenues, du 24 au 27 septembre 2013, à Buenos Aires, Argentine, la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

1. D'offrir des remerciements respectueux à Son Excellence Monsieur Norberto Yauhar, ministre de l'Agriculture de la République argentine, pour son appui à l'organisation et à la tenue de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil, événements d'une importance capitale pour l'agriculture dans les Amériques.
2. De remercier le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches, du ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et du Culte, et d'autres institutions publiques et privées de l'Argentine, pour leur accueil cordial et leur collaboration dans la tenue des deux événements qui, grâce à cette collaboration, ont connu un franc succès.

IICA/JIA/Res. 491 (XVII-O/13)

26 septembre 2013

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 491

**RÉCUPÉRATION DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DE L'INSTITUT
INTERAMÉRICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dixseptième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que depuis 1995, l'Institut voit sa capacité de fournir de la coopération à ses États membres réduite de manière continue à cause du gel des quotes-parts attribuées à son Fonds ordinaire ;

Que certains États membres ont manifesté leur engagement en vue d'améliorer la situation budgétaire de l'Institut et ont demandé au Directeur général de présenter une proposition en ce sens ;

Que les États membres ont reconnu l'importance de la coopération technique que l'IICA fournit à ses États membres et son excellente administration des fonds limités à sa disposition, qu'il a gérés avec imagination, austérité, efficacité et transparence ;

Que, d'après le rapport de l'IICA, l'Institut a épuisé les possibilités de réaliser davantage d'économies sans nuire à la portée et à la qualité des services de coopération technique fournis aux États membres,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général de présenter au Comité exécutif, à sa prochaine réunion ordinaire, et après avoir consulté la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), différentes propositions relatives à la situation financière actuelle de l'Institut ainsi que des recommandations pour son renforcement financier.

SIGNATURE RU RAPPORT

SIGNATURE DU RAPPORT DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), il est procédé à la signature du rapport de la dix-septième réunion ordinaire du Conseil, en anglais, en espagnol, en français et en portugais, langues officielles de cette réunion, le 26 septembre deux mille treize à 16 heures.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture, avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, et versé dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les textes originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Fait à Buenos Aires, Argentine.



Víctor M. Villalobos
Directeur général de l'IICA et Secrétaire
d'office du Conseil interaméricain
d'agriculture



Lorenzo R. Basso
Secrétaire de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
et président du Conseil interaméricain de l'
Agriculture (le Conseil)

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

IICA/JIA/Doc. 355 (13)

1. **Programme provisoire de la réunion** IICA/JIA/Doc. 356 (13)
2. **Allocution du Directeur général**
 - 2.1 Rapport de gestion de l'IICA pour la période 2010-2013 (sans cote)
3. **Forum : De l'eau pour nourrir la terre**
 - 3.1 Document technique : De l'eau pour nourrir la terre IICA/JIA/Doc. 357 (13)
4. **Partenariats stratégiques de l'IICA**
 - 4.1 Progrès accomplis dans le renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA avec d'autres institutions (sans document)
 - 4.2 Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes 2014 IICA/JIA/Doc. 358 (13)
5. **Questions budgétaires et financières**
 - 5.1 États financiers de l'IICA pour les exercices 2011 et 2012 et rapports des commissaires aux comptes IICA/JIA/Doc. 359 (13)
 - 5.2 Dix-huitième et dix-neuvième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) IICA/JIA/Doc. 360 (13)
 - 5.3 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts IICA/JIA/Doc. 361 (13)
 - 5.4 Programme-budget pour l'exercice biennal 2014 -2015 IICA/JIA/Doc. 362 (13)

6. Règles, procédures et autres questions administratives

- 6.1 Proposition de modification au mécanisme de nomination des représentants du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) IICA/JIA/Doc. 363 (13)

7. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA

- 7.1 Élection du Directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018 (sans document)
- 7.2 Octroi au Directeur général élu d'une procuration générale étendue aux actes de disposition pour la période 2014-2018 (IICA/JIA/Doc. 364 (13))
- 7.3 Rapport du Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2012 (Dominique) Document d'information No 01 (13)
- 7.4 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc. 365 (13)
- 7.5 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des Trente-deuxième et Trente-troisième réunions ordinaires du Comité exécutif IICA/JIA/Doc. 366 (13)
- 7.6 Date et lieu de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc. 367 (13)

8. Questions diverses

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES

Antigua-et-Barbuda

Jedidiah Maxime (*Titulaire*)
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Lands,
Housing and the Environment
Tel.: (268) 462 1213
jeddi59@gmail.com

Argentine

Norberto Yauhar (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530

Lorenzo R. Basso (*Suppléant*)
Secretario de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
sagyp@minagri.gob.ar

Gustavo Álvarez (*Suppléant*)
Subsecretario de Coordinación Política
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
gualvarez@minagri.gob.ar

Jorge Neme (*Suppléant*)
Coordinador Ejecutivo del Programa de
Servicios Agrícolas Provinciales
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
vterzu@prosap.gov.ar

Miguel Donatelli (*Suppléant*)
Director Nacional de Negociaciones
Agroalimentarias Internacionales
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
mdonat@minagri.gob.ar

Maximiliano Moreno (*Suppléant*)
Director de Negociaciones Multilaterales
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
mmoreno@minagri.gob.ar

Daniela Raposo (*Suppléante*)
Responsable del Área de Supervisión de
Proyectos
Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 1391
draposo@ucar.gov.ar

Bahamas

V. Alfred Gray (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Marine Resources
and Local Government
Ministry of Agriculture, Marine Resources
and Local Government
Tel.: (242) 328 2700
valfredgray@bahamas.gov.bs
cassandramckenzie@bahamas.gov.bs

William J. Godfrey Eneas (*Suppléant*)
Consultant /FAO Ambassador to the
Bahamas
Ministry of Agriculture, Marine Resources
and Local Government
Tel.: (242) 325 7502

Barbade

Michael I. King (*Titulaire*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries
and Water Resource Management
Tel.: (246) 434 5012
michaeliking@aol.com
ps@minagriculture.gov.bb

Belize

José Alpuche (*Titulaire*)
Chief Executive Officer
Ministry of Natural Resources and
Agriculture
Tel.: (501) 601 5474
ceo@agriculture.gov.bz

Bolivie

Victor Hugo Vásquez Mamani (*Titulaire*)
Viceministro de Desarrollo Rural y
Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 2111 076
vhmvasquez@yahoo.es

Miguel Gustavo Murillo Illanes
(*Suppléant*)
Director General de Planificación
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 1076
murilloillanes@gmail.com

Brésil

Antônio Eustáquio Andrade Ferreira
(*Titulaire*)
Ministro da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
rui.samarcos@agricultura.gov.br

Benedito Rosa Espirito Santo (*Suppléant*)
Diretor de Assuntos Comerciais
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
rui.samarcos@agricultura.gov.br

Marcelo Junqueira Ferraz (*Suppléant*)
Secretário de Relações Internacionais
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
rui.samarcos@agricultura.gov.br

Bivanilda Almeida Tapias (*Conseillère*)
 Agregada Agrícola
 Embajada de la República de Brasil en
 Argentina
 Buenos Aires, Argentina
 Tel.: (54 11) 4515 2429
 balmeida@brasil.org.ar

Demetrios Christofidis (*Conseiller*)
 Coordenador Geral de Infraestrutura e
 Logística de Produção
 Ministério da Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Tel.: (55 61) 9967 3060
 dchristofidis@gmail.com

Isabela Avelar (*Conseillère*)
 Assessora
 Ministério de Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Tel.: (55 61) 3225 4801
 isabela.moura@agricultura.gov.br

Ronaldo Bizinotto Ribeiro (*Conseiller*)
 Asesor del Ministro
 Ministério de Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Tel.: (55 61) 3218 2800
 ronaldo.ribeiro@agricultural.gov.br

Canada

Kristina J. Namiesniowski (*Titulaire*)
 Assistant Deputy Minister
 Market and Industry Services Branch
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Tel.: (613) 773 1790
 tina.namiesniowski@agr.gc.ca

Daryl Nearing (Suppléant)
 Deputy Director
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Tel.: (613) 773 1523
 daryl.nearing@agr.gc.ca

Chili

Gustavo Adolfo Rojas Le-Bert (*Titulaire*)
 Director Nacional
 Oficina de Estudios y Políticas Agrarias
 (ODEPA)
 Tel.: (56 2) 2397 3007
 gusrojas@odepa.gob.cl

Felipe Osvaldo Martín Cuadrado
 (*Suppléant*)
 Secretario Ejecutivo
 Comisión Nacional de Riego
 Tel.: (562) 7706 5810
 Felipe.martin@cnr.gob.cl

Colombie

Carlos Rodado Noriega (*Titulaire*)
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de la República de Colombia
 en Argentina
 Buenos Aires, Argentina
 Tel.: (54 11) 4325 0258

Federico Jimeno Cuéllar (*Suppléant*)
 Ministro Plenipotenciario
 Embajada de la República de Colombia
 en Argentina
 Buenos Aires, Argentina
 Tel.: (54 11) 4325 0258

Eunice Santos Acevedo (*Suppléante*)
Agregada Comercial
Embajada de la República de Colombia
en Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4322 9370
Eunice.santos@cancilleria.gov.co

Costa Rica

Gloria Abraham Peralta (*Titulaire*)
Ministra de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2220 4346
despachoministra@mag.go.cr
gabraham@mag.go.cr

Marta Eugenia Villegas Murillo
(*Suppléante*)
Directora Ejecutiva
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial Agropecuaria (*SEPSA*)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2231 1051
mvillegas@mag.go.cr

Giovanna Valverde Stark (*Conseillère*)
Directora de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2231 5311
gvalverde@mag.go.cr

Dominique

Matthew J. Walter (*Titulaire*)
Minister for Agriculture and Forestry
Ministry of Agriculture and Forestry
Tel.: (767) 266 3211
minsecagriculture@dominica.gov.dm

Équateur

Gloria Vidal (*Titulaire*)
Embajadora Extraordinaria y
Plenipotenciaria
Embajada de la República del Ecuador en
Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4804 0073

Carlos Alberto Velastegui (*Suppléant*)
Ministro
Embajada de la República del Ecuador en
Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4804 0073

Gustavo Velásquez (*Suppléant*)
Segundo Secretario
Embajada de la República del Ecuador en
Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4804 0073

El Salvador

Pablo Ochoa Quinteros (*Titulaire*)
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (503) 2210 1745
pablo.ochoa@mag.gob.sv

Jorge Alberto Salinas Rodríguez
(*Suppléant*)
Delegado Ministerial
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (503) 2210 1756
jorge.salinas@mag.gob.sv

États-Unis d'Amérique

Michael T. Scuse (*Titulaire*)
 Under Secretary for Farm and Foreign
 Agricultural Services
 United States Department of Agriculture
 Tel.: (202) 720 3111
 michael.scuse@osec.usda.gov

Bryce Quick (*Suppléant*)
 Associate Administrator and Chief
 Operating Officer
 Foreign Agricultural Services
 United States Department of Agriculture
 Tel.: (202) 720 2706
 bryce.quick@fas.usda.gov

Daniel Cento (*Suppléant*)
 Alternate Representative
 U.S. Mission to the Organization of
 American States
 United States Department of State
 Tel.: (202) 647 9378
 centodw@state.gov

Brooke Markley (*Suppléante*)
 Agricultural Attaché
 Office of Agricultural Affairs
 U.S. Embassy in Argentina
 Buenos Aires, Argentina
 Tel.: (54 11) 5777-4579
 brooke.markley@fas.usda.gov

Andrea Yankelevich (*Suppléante*)
 Agricultural Specialist
 Office of Agricultural Affairs
 U.S. Embassy in Argentina
 Buenos Aires, Argentina

Tel.: (54 11) 5777 4644
 andrea.yankelevich@fas.usda.gov

Grenade

Roland Bhola (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture, Lands, Forestry,
 Fisheries and the Environment
 Ministry of Agriculture, Lands, Forestry,
 Fisheries and the Environment
 Tel.: (473) 440 2722
 agriculture@gov.gd
 minsec0712@live.com

Ronald O'Neale (*Suppléant*)
 Agronomist
 Ministry of Agriculture, Lands, Forestry,
 Fisheries and the Environment
 roneale1@gmail.com
 Tel.: (473) 407 3584

Guatemala

Carlos Alfonso Anzueto del Valle
 (*Titulaire*)
 Viceministro de Desarrollo
 Económico Rural
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 y Alimentación
 Tel.: (502) 2413 7026
 caanzueto@gmail.com
 canzueto@maga.gob.gt

Carlos Ramiro Martínez (*Suppléant*)
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de la República de Guatemala
 en Argentina

Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4313 9160

Magda Mercedes Guerra (*Suppléant*)
Primer Secretario y Cónsul
Embajada de la República de Guatemala
en Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4313 9160

Guyana

Leslie Ramsammy (*Titulaire*)
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Tel.: (592) 227 5049
ministerofagriculture@gmail.com

Madanlall Ramraj (*Suppléant*)
Deputy General Manager
Guyana Rice Development Board
Tel.: (592) 226 6999
rrramraj@yahoo.com

Haïti

Joseph Vernet (*Titulaire*)
Secrétaire d'État à la Relance Agricole
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Tel.: (509) 3699 9530
jvernet13@yahoo.com

Paul Pierre André (*Suppléant*)
Directeur du Cabinet
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)

Tel.: (509) 3994 5957
agropaul@yahoo.fr

Honduras

José Luis Moncada Rodríguez (*Suppléant*)
Asesor/Director de Cooperación Externa
Secretaría de Agricultura y Ganadería
Tel.: (504) 9990 0780
joselmoncada@hotmail.com

Jaime Mauricio Salazar (*Suppléant*)
Director de Avance Institucional
Escuela Agrícola Panamericana
(Zamorano)
Tel.: (504) 2287 2054
jmsalazar@zamorano.edu

Arturo Oliva Herrera (*Suppléant*)
Gerente de Programa EMPRENDESUR /
FIDA
Secretaría de Agricultura y Ganadería
Tel.: (504) 9969 7945
aoliva03@yahoo.com

Jamaïque

Roger Clarke (*Titulaire*)
Minister of Agriculture and Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Tel.: (876) 977 6486
minister@moa.gov.jm

Zuleikha Budhan (*Suppléante*)
Principal Director
Ministry of Agriculture and Fisheries
Tel.: (876) 927 1160
zabudhan@moa.gov.jm

Mexique

Ricardo Aguilar Castillo (*Titulaire*)
 Subsecretario de Alimentación y
 Competitividad
 SAGARPA
 Tel.: (52 55) 3871 1000
 ricardo.castillo@sagarpa.gob.mx

Raúl Urteaga Trani (*Suppléant*)
 Coordinador General de Asuntos
 Internacionales
 SAGARPA
 Tel.: (52 55) 3871 1055
 raul.urteaga@sagarpa.gob.mx

Luciano Vidal García (*Suppléant*)
 Coordinador General de Asesores
 del Subsecretario de Alimentación y
 Competitividad
 SAGARPA
 Tel.: (52 55) 3871 1000
 luciano.vidal@sagarpa.gob.mx

Juan Carlos Leal Bárcenas (*Suppléant*)
 Secretario Particular del Subsecretario de
 Alimentación y Competitividad
 SAGARPA
 Tel.: (52 55) 3871 1000
 juan.leal@sagarpa.gob.mx

María de Lourdes Cruz Trinidad
 (*Conseillère*)
 Directora de Relaciones Internacionales
 SAGARPA
 Tel.: (52 55) 3871 1058
 mcruzdgai@sagarpa.gob.mx

Nicaragua

Amanda Lorío Arana (*Titulaire*)
 Viceministra
 Ministerio de Agropecuario y Forestal
 Tel.: (505) 2276 0200
 amanda.lorio@magfor.gob.ni

Panama

Oscar A. Osorio Casal (*Titulaire*)
 Ministro de Desarrollo Agropecuario
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Tel.: (507) 507 0605
 oosorio@mida.gob.pa

Giovanni Ceballos (*Suppléant*)
 Asistente del Ministro
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Tel.: (507) 507 0605
 gceballos30@gmail.com

Paraguay

Jorge Gattini Ferreira (*Titulaire*)
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (595) 21 440 718
 jgattini@yahoo.com

Santiago Bertoni Hicar (*Suppléant*)
 Director General de Planificación
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (595) 2149 2927
 zp5msb@gmail.com

Pérou

Ana Isabel Domínguez del Aguila
(Titulaire)
Secretaria General
Ministerio de Agricultura y Riego
Tel.: (511) 998 693527/ 3489204
adominguez@minagri.gob.pe
www.minag.gob.pe

Ana Gabriela Velásquez Rivasplata
(Suppléante)
Primera Secretaria
Embajada de la República de Perú en
Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4802 2000
www.minag.gob.pe

Carlos Arturo Castilla Rivero *(Suppléant)*
Segundo Secretario
Embajada de la República de Perú en
Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4802 2000
www.minag.gob.pe

République Dominicaine

Agnes Cishek Herrera *(Titulaire)*
Viceministra de Planificación Sectorial
Agropecuaria
Ministerio de Agricultura
Tel.: (849) 629 7006
Agnes.cishek@agricultura.gob.do

Sainte-Lucie

Sunita Daniel *(Titulaire)*
Chief Agricultural Planning Officer
Ministry of Agriculture, Food Production,
Fisheries and Rural Development
Tel.: (758) 468 4169 / 4118
capo@govt.lc
danielsunita@gmail.com

Saint Kitts-et-Nevis

Nigel Alexis Carty *(Titulaire)*
Minister of Agriculture, Marine Resources
and Cooperatives
Ministry of Agriculture, Marine Resources
and Cooperatives
Tel.: (869) 466 2138
hafcca@gmail.com

Ashton Mc Koy Stanley *(Suppléant)*
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Marine Resources
and Cooperatives
Tel.: (869) 466 2138
hafcca@gmail.com

Saint Vincent-et-les-Grenadines

Saboto Scofield Caesar *(Titulaire)*
Minister of Agriculture, Forestry,
Fisheries, Rural Transformation,
and Industry
Ministry of Agriculture, Forestry,
Fisheries, Rural Transformation,
and Industry
Tel.: (784) 456 1410
office.agriculture@mial.gov.vc

Suriname

Hendrik Soerat Setrowidjojo (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Ministry of Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Tel.: (597) 477 830
 minIvv@sr.net

Algoe Soeresh (*Suppléant*)
 Deputy Director of Agriculture
 Ministry of Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Tel.: (597) 851 2802 / 721 0081
 soereshalgoe@yahoo.es

Sudhir Sookha (*Suppléant*)
 Tel.: (597) 853 0540
 sudhir_sookha@hotmail.com

Trinité-et-Tobago

Ann Marie Dardaine (*Titulaire*)
 Acting Director
 Engineering Division
 Ministry of Food Production
 Tel.: (868) 717 4151
 annmariedar@gmail.com

Lueandra Neptune (*Suppléant*)
 Planning Officer II
 Agricultural Planning Division
 Ministry of Food Production
 Tel.: (868) 734 3186
 lueandra@yahoo.com

Uruguay

Tabaré Aguerre (*Titulaire*)
 Ministro de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tel.: (598) 2412 6326
 ministro@mgap.gub.uy

Mario Mondelli (*Suppléant*)
 Director de la Oficina de Programación y
 Políticas Agrícolas
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y
 Pesca
 Tel.: (598) 9937 9247
 mmondelli@mgap.gub.uy

Alicia Martins (*Suppléant*)
 Asesora
 Secretaría Técnica de Cooperación
 Ministerio de Ganadería, Agricultura
 y Pesca
 Tel.: (598) 9918 1178
 amartins@mgap.gub.uy

PAYS ASSOCIÉ À L'IICA**Espagne**

Joaquín Rodríguez Chaparro
 Subdirector General de Regadíos y
 Economía del Agua
 Ministerio de Agricultura, Alimentación
 y Medio Ambiente
 Tel.: (34 91) 347 5960
 jrodrigc@magrama.es

DIRECTEURS HONORAIRES

Carlos E. Aquino
República Dominicana
Tel.: (506) 7061 1644

Chelston W.D. Brathwaite
Barbados
Tel.: (246) 425 6206
chelston43@gmail.com

Martin E. Piñeiro
Argentina
Tel.: (54 11) 5010 7502
martin.pineiro2@gmail.com

COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)

Tracy LaPoint
Deputy Assistant Inspector General
for Audit
Office of Inspector General
United State Department of Agriculture
Tel.: (202) 690 4483
tracy.lapoint@oig.usda.gov

Lina Tejera
Directora de Administración y Finanzas
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
(MIDA)
Panamá 4, República de Panamá
Tel.: (507) 507 0803
ltejera@mida.gob.pa

PAYS OBSERVATEURS

Corée du Sud

Sae-jung Suh
Director
International Technology Cooperation
Center (RDA)
Tel.: (82 31) 299 2270
boripiri@korea.kr

Gyoung-rae Cho
Deputy Director
International Technology Cooperation
Center (RDA)
Tel.: (82 31) 299 2280
ggyoung@korea.kr

Hyun-jung Jung
Researcher
International Technology Cooperation
Center (RDA)
Tel.: (82 31) 299 1097
hyjjung@korea.kr

Royaume des Pays-Bas

Bart Vrolijk
Consejero Agrícola
Embajada del Reino de los Países Bajos en
Argentina
Tel.: (54 11) 4338 0090
www.embajadaholanda.int.ar

République tchèque

Ludevit Hruz
Consejero Comercial
Embajada de la República Checa en
Argentina
Tel.: (54 11) 4807 3107
ludevit_hruz@mzv.cz

Tel.: (506) 2558 2551
dgcatie@catie.ac.cr
jcampos@catie.ac.cr

Miley González
Subdirector General
Turrialba, Costa Rica
Tel.: (506) 2558 2628
gonzalezm@catie.ac.cr

**ORGANISMES
INTERNATIONAUX**

**Banque latino-américaine de
développement (CAF)**

Rubén Ramírez Lezcano
Director Representante
Oficina en Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4318 6416
rramirez@caf.com

**Commission économique pour
l'Amérique latine et les Caraïbes
(CEPALC)**

Adrián G. Rodríguez
Jefe de la Unidad de Desarrollo Agrícola
División de Desarrollo Productivo
y Empresarial
Santiago, Chile
Tel.: (56 2) 2727 9826
adrian.rodriguez@cepal.org

**Institut de recherche et de
développement agricoles des
Caraïbes (CARDI)**

Arlington Chesney
Executive Director
Trinidad and Tobago
Tel.: (868) 645 1205
executive@cardi.org

**Comité de protection des plantes du
Cône Sud (COSAVE)**

María Ines Ares
Presidenta
Montevideo, Uruguay
Tel.: (598) 2309 8410
mares@mgap.gub.uy

**Centre agronomique tropical de
recherche et d'enseignement (CATIE)**

José Joaquín Campos Arce
Director General
Turrialba, Costa Rica

Marta Visconti
Asesora del Ministerio de Relaciones
Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores
Montevideo, Uruguay
Tel.: (598) 2902 1010

Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA)

Márcio Carvelho Marques Porto
Chefe Secretaria de Relações
Internacionais
Brasília, Brasil
Tel.: (55 61) 9988 2116
marcio.porto@embrapa.br

Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Raúl Osvaldo Benítez
Subdirector General
Representante Regional para
América Latina y el Caribe
Santiago, Chile
Tel.: (562) 2923 2301
raul.benitez@fao.org

Institut national de technologie agricole (INTA)

Carlos Casamiquela
Presidente
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4349 2530

Réseau de gestion de l'innovation dans le secteur agroalimentaire (Réseau INNOVAGRO)

Mauricio Lastra Escudero
Presidente de la Coordinadora Nacional
de las Fundaciones Produce, A.C. y
Presidente del Comité Ejecutivo de la Red
de Gestiones de la Innovación en el Sector

Agroalimentario
México D.F., México
Tel.: (55 11) 076 33 al 36
mlastra@cofupro.org.mx

L'Organisation des États américains (OEA)

Alfonso Quiñónez Lemus
Secretario de Relaciones Externas
Washington D.C., Estados Unidos de
América
Tel.: (202) 370 0270
aquinonez@oas.org

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Luis Osvaldo Barcos
Representante Regional para las Américas
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4331 3919
l.barcos@oie.int
rr.americas@oie.int

EXPOSANTS

Gertjan B. Beekman
Coordinador de Recursos Naturais e
Mudanças Climáticas
Representação do IICA no Brasil
Brasília, Brasil
Tel.: (55 61) 9212 8171
gertjan.beekman@iica.int

Joan Girona Gomis
Director del Programa Uso Eficiente
del Agua
Instituto de Investigación y

Tecnología Agroalimentaria (IRTA)

Madrid, España
Tel.: (34) 6274 82743
joan.girona@irta.cat

Luis Loyola Guerrero
Oficial de Inversiones
Organización de las Naciones Unidas para
la Alimentación y la Agricultura (FAO)
Santiago, Chile
Tel.: (562) 2923 2241
luis.loyola@fao.org

Daniel Prieto Garra
Facilitador del Programa Nacional
de Agua
Instituto Nacional de Tecnología
Agropecuaria (INTA)
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 339 65010
prietogarra.daniel@inta.gob.ar

Claudia Ringler Nguyen
Deputy Division Director and Senior
Research Fellow
Environment and Production
Technology Division
International Food Policy Research
Institute (IFPRI)
Washington, D.C.
Tel.: (202) 862 4632
c.ringler@cgiar.org

INVITÉS SPÉCIAUX

Nathan Guy
Minister
Ministry for Primary Industries
New Zealand
Tel.: (64 21) 955 065
Lorraine.Jones@parliament.govt.nz
gavin.forrest@parliament.govt.nz

Scott Hugh Gallacher
Acting Director-General
Ministry for Primary Industries
New Zealand
Tel.: (64 21) 955 065
scott.gallacher@mpi.govt.nz

Phil Rennie
Press Secretary
Ministry for Primary Industries
New Zealand
Tel.: (64 21) 955 065
Phil.Rennie@parliament.govt.nz

Hayden Montgomery
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de Nueva
Zelanda en Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 4328 0747
hayden.montgomery@mfat.govt.nz

Alfonso Torres Mayorga
Consejero Político
Embajada de la República de Nueva
Zelanda en Argentina
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (54 11) 3512 21002
alfonso.torresmayorga@mfat.govt.nz

José Manuel Diez Quintanilla
Secretario General
Empresa de Transformación Agraria, S.A.
Grupo TRAGSA
Madrid, España
Tel.: (34 609) 284 694
jmdiezq@tragsa.es

José María García Asensio
Delegado para América del Sur
Empresa de Transformación Agraria, S.A.
Grupo TRAGSA
Asunción, Paraguay
Tel.: (595) 9814 64654
jgarci36@tragsa.es

Juan José Tort Rodríguez
Director General de Fomento
SAGARPA
Ciudad de México, México

Juan José Linares Martínez
Director General de Normatividad
SAGARPA
Ciudad de México, México

Francisco Burguete
Director de Comunicación Social
SAGARPA
Ciudad de México, México
Tel.: (52 55) 5663 0202

Eleno García Benavente
Consultor
ESPIN, S.C.
Ciudad de México, México
Tel.: (52 55) 5663 0202
elenogarcia@aol.com

César Augusto Herrera Toledo
Consultor
ESPIN, S.C.
Ciudad de México, México
Tel.: (52 55) 5534 8002
herrera.toledo.cesar@gmail.com

Edmundo Salvador Cruz Majluf
Consultor
ESPIN, S.C.
Ciudad de México, México
Tel.: (52 55) 5677 4174
tecocruz@hotmail.com

HAUTS FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT D'ARGENTINE

Amado Boudou
Vicepresidente de la República Argentina

Gerardo Zamora
Gobernador de la Provincia de Santiago
del Estero

Miguel Angel Rossetto
Jefe de Gabinete
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
miguelangelrossetto66@hotmail.com

Raúl Calatayud
Coordinador General
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
dariobusto85@gmail.com

Lino Villagra
Secretario Privado
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530

Haroldo Lebed
Secretario de Coordinación Político-
Institucional y Emergencia Agropecuaria
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
hlebed@minagri.gob.ar

Carla Campos Bilbao
Secretaria de Desarrollo Rural
y Agricultura Familiar
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
carcamp@minagri.gob.ar

Hugo Alberi
Subsecretario de Coordinación Técnica y
Administrativa
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
smareng@minagri.gob.ar

Luciano Di Tella
Subsecretario de Economías Regionales
Ministerio de Agricultura, Ganadería

y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
lditella@magyp.gob.ar

Alejandro Lotti
Subsecretario de Ganadería
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
ssganaderia@minagri.gob.ar

Adrián Mircovich
Subsecretario de Coordinación
Institucional
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
amirco@minagri.gob.ar

Daniel Moretti
Subsecretario de Comunicación
Institucional
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
danomoretti@gmail.com

Emilio Persico
Subsecretario de Agricultura Familiar
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
persico@minagri.gob.ar

Oscar Ernesto Solís
Subsecretario de Agregado de Valor
y Nuevas Tecnologías
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Tel.: (54 11) 4349 2530
solis.oscar.e@gmail.com

Arturo Videla
Subsecretario de Lechería
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
lecheria@minagri.gob.ar

Marcelo Yasky
Subsecretario de Agricultura
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
myasky@minagri.gob.ar

Néstor Bustamante
Subsecretario de Pesca y Acuicultura
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
nbustamante@minagri.gob.ar

Marcelo Miguez
Presidente del Servicio Nacional de
Sanidad y Calidad Agroalimentaria
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
presidencia@senasa.gov.ar

Eduardo L. Polcan
Director de Negociaciones Regionales
y Controversias
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4363 6333
epolca@minagri.gob.ar

Agustina Seoane
Directora de Ceremonial
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Lucas Candia
Asistente Técnico
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Gabriela Alejandra Catalini
Asesora Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 362 6290
gcatal@minagri.gob.ar

Martín Colegno
Asistente Técnico
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Ayelen Elías
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Analia Mangiorotti
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Simona Paulero
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Viviana Robin
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

Clara Vidal
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2530
mcvidal@minagri.gob.ar

Ana Stabile
Asistente Técnica
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Pesca

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Víctor M. Villalobos	Directeur général
Lloyd Day	Sous-directeur général
Evangelina Beltrán	Coordinatrice, Bureau du Directeur général
Dowlat Budhram	Secrétaire de la planification et de l'évaluation
Gino Buzzetti	Représentant de l'IICA en Argentine
Julio Calderón	Secrétaire exécutif du CAC
James French	Directeur de la coopération technique
Miguel García	Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation
Yanko Goic	Directeur de la Division de la programmation, du budget et du contrôle
Miguel Herrera	Coordinateur des relations diplomatiques et du protocole
Héctor Iturbe	Conseiller
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
Patricia León	Chef de l'Unité de communication sociale
Byron Miranda	Director du Programme d'agriculture, territoires et bien-être rural
Diego Montenegro	Directeur de la gestion et de l'intégration régionale
Carlos O'Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Doreen Preston	Coordinatrice de l'Unité des langues
Gregg Rawlins	Représentant de l'IICA au Trinidad et Tobago
Patricia Ross	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Alejandra Sarquis	Représentant de l'IICA au Chili
Jorge Sánchez	Vérificateur interne, par intérim
Rafael Trejos	Coordinateur du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture
David Williams	Directeur du Programme de coordination transversale de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique

ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA Víctor M. Villalobos

Assistant Maureen Obando

Secrétariat technique

Héctor Iturbe
Katia Núñez
Javier Gatica
Fernando Del Risco

Conseiller juridique William Berenson

Organisation et coordination logistique

Coordination IICA Gino Buzzetti
Evangelina Beltrán
Patricia Ross

Coordination MAGyP Lorenzo Basso
Daniela Raposo

Questions d'ordre technique

Coordination IICA Héctor Iturbe
Miguel García

Coordination MAGyP Miguel Donatelli
Maximiliano Moreno

Diffusion et presse

Coordination IICA Patricia León
Randall Cordero
Sonia Novello

Coordination MAGyP Daniel Moretti
Pablo Consiglio
Nadia Lazarowski
Ornella Zubizarreta

Services diplomatiques et protocolaires

Coordination IICA Miguel Herrera

Coordination MAGyP Agustina Seoane

Soutien aux participants

Inscription et secrétariat Sonia González
Carmen Sabella

Soutien à l'hôtel Fanny Carreño
Leticia Giménez
Sonia González

Soutien à l'aéroport

IICA Ronald Hidalgo
Arminda Cabrera
Guillermina Correa
Marcelo Galante
Gustavo Pop

MAGyP Darío Busto
Alejandra Inciarte
Jorge Leccese
Jorge Newbery
Julieta Poratti
Cynthia Prieto

Soutien en salle

Eduardo Lovell
Lidy Astorga
Minor Carbajal
Leticia Giménez
Lorena Mata
Marlen Montoya
Daniela Zeolla

Documents et rapport

Classement et distribution

Mariantonieta Cordido
Laura Gutiérrez

Rédaction des procès-verbaux

Manuel Jiménez
María Andrade
Ronald Aragón
Patricia Matamoros
Julio Mora
Viviana Palmieri

Édition Máximo Araya

Coordination - Interprétation et traduction Doreen Preston

Interprétation simultanée

Espagnol Jeannine Caubarrere
Helena Curbelo
Sharona Wolkowicz

Français Aurelie Pinzón
Etienne van Dam

Anglais Lucila K. Godwin
Elizabeth Lewis
Catalina Saraceno

Portugais Enrique Boero
Alezandra Grieco

Traduction

Espagnol Olga Vargas

Français Christine Archambault

Anglais Peter Leaver

Portugais Francisco Azevedo

Contrôle et suivi des traductions

Leticia Quirós

Traitement de texte

Espagnol Laura Cartín

Français Fanny Carreño

Anglais Lilliana D'Attoma

Portugais Laura Cartín

Son et enregistrement numériqueDavid Álvarez
Minor Carvajal**Appui technique**Coordination IICA Luis Diego Wattson
Marianela Lemaitre
Ricardo Soria

Coordination MAGyP Gabriel Melgar

Services de soutien

Administration IICA

Ricardo Lässig
Martín Monzon

Transports

Claudio Ruiz
Fernando Miguel
Juan Cruz

Sécurité

Policía Federal de Argentina
Policía de la Provincia de
Buenos Aires

Santé et urgences médicales

Sistema Nacional de
Emergencias Médicas
Ministerio de Salud Pública

Imprimé par l'Imprimerie de l'IICA
Siège de l'Institut, San José, Costa Rica
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés et
5 exemplaires sur CD-ROM

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica
Tél.: (506) 2216-0222 / Fax: (506) 2216-0233
Adresse électronique: iicahq@iica.ac.cr / Site web: www.iica.int